University of Southern Maine
USM Digital Commons

Le Messager Microfilm | Le Messager

1-3-1896

Le Messager, 16e N80, (01/03/1895)

Le Messager

Follow this and additional works at: https://digitalcommons.usm.maine.edu/fac-le-messager-microfilm

Recommended Citation

Le Messager Collection, Franco-American Collection, University of Southern Maine Libraries.

This Microfilm is brought to you for free and open access by the Le Messager at USM Digital Commons. It has been accepted for inclusion in Le Messager Microfilm by an authorized administrator of USM Digital Commons. For more information, please contact jessica.c.hovey@maine.edu.

16me ANNEE No 80 Lewiston, Vendredi 3 Janvier 1896 Le NUMERO : 5 cts

ABONNEMENT:
Un an $1,50;—Six mois: 75 cts
Trois mois: 40 cts
Invariablement d'avance
On ne prend pas d'abonnement pour moins de trois mois.
En vente aux bureaux 40 rue Chestnut

LE MESSAGER

J. R. COUTURE, Propriétaire.
J. R. LAFLAMME, Rédacteur.

Religion et Nationalité.

BUREAUX 40 rue Chestnut
Rue Wiseman, 66

Toutes lettres, correspondances, etc., concernant la Rédaction ou l'Administration doivent être adressées au bureau soit: Le Messager, Lewiston, Maine.

Publié les Mardis et Vendredis au matin et le soir pour les villes du Haut Canada et les villes de Lewiston.

EN FAMILLE

Il est sept heures à peine. Un pâle rayon de lumière blafarde pénètre à travers les doubles rideaux et déjà l'on gratte à la porte. J'entends dans la pièce voisine les rires étouffés et la voix argentine de mon bébé qui frémit d'impatience et demande à entrer.

—Mais, petit père, s'écrie-t-il, c'est Bébé, c'est le petit l'ami qui vient pour la bonne année.

—Entre, mon bon chéri; viens vite nous embrasser.

La porte s'ouvre et mon garçon, les bras en l'air, l'œil brillant, se précipite vers le lit. Son bonnet de nuit, qui emprisonne sa tête blonde, laisse échapper de longues boucles qui lui tombent sur le front. Sa grande chemise flottante qui embarrasse ses petits pieds augmente son impatience et le fait trébucher à chaque pas.

Enfin, il a traversé la chambre et, tendant ses deux mains vers les miennes :

—Bébé te souhaite une bonne année! me dit il d'une voix émue.

—Pauvre amour, qui as les pieds nus! Viens, mon chéri, viens te réchauffer dans la chaude couvertine. Viens te cacher dans l'édredon.

Je l'attire à moi; mais, au mouvement que je fais, ma femme, qui sommeille, se réveille en sursaut.

—Qui va là? s'écrie-t-elle en cherchant la sonnette... Au voleur!

—Mais c'est nous, chère amie.

—Qui, vous?... Ah! Dieu, que vous m'avez fait peur!... Je croyais qu'il y avait le feu, et ces voix au milieu de l'Incendie... Vous êtes d'une imprudence avec vos cris!

—Nos cris!... Mais tu oublies donc, petite mère, que c'est aujourd'hui le Jour de l'An, le jour des souhaits et des baisers?... Bébé attend son réveil, et moi aussi.

Cependant, j'enveloppe mon petit homme dans le moelleux couvre-pied, je le blottis dans l'édredon et je réchauffe dans mes mains ses pieds glacés.

—Mais, petite mère, c'est aujourd'hui la bonne année! s'écrie-t-il.

De ses bras il rapproche nos deux têtes, avance la tienne, et de ses lèvres fraîches il embrasse à l'aventure.

Je sens sa menotte potelée qui se promène dans mon cou. Ses petits doigts s'empêtrent dans ma barbe. Ma moustache lui pique le bout du nez, et il éclate de rire en jetant sa tête en arrière.

Sa mère, qui est remise de sa frayeur, l'attire dans ses bras et agite la sonnette.

—L'année commence bien, chers amis, dit-elle, mais il nous faudrait un brin de jour.

—Dis, maman, les enfants méchants n'ont pas de joujoux au jour de l'an?

Et le sournois lorgne, en disant cela, une montagne de paquets et de cartons qui se dresse dans un coin et qu'on aperçoit malgré l'obscurité.

Bientôt, les rideaux s'écartent, les volets s'ouvrent, le jour arrive à flots, le feu pétille gaiement dans l'âtre et l'on dépose sur le lit deux gros paquets soigneusement entortillés. L'un est pour ma femme et l'autre est pour mon gros chéri.

Qu'est-ce? que sera-ce? J'ai accumulé les nœuds, triplé les enveloppes, et je suis avec délices leurs doigts impatients perdus dans la ficelle. Ma femme s'impatiente, sourit, se fâche, m'embrasse, et demande des ciseaux.

Bébé, de son côté, tire de toutes ses forces, en se mordant les lèvres, et finit par réclamer mon aide. Son regard voudrait percer l'enveloppe. Tous les signes du désir et de l'attente sont peints sur son visage. Sa main, perdue dans l'édredon, fait grincer la soie sous ses mouvements convulsifs, et ses lèvres s'agitent avec bruit comme à l'approche d'un fruit savoureux.

Enfin, le dernier papier vole : le couvercle saute et la joie éclate :

—Ma fourrure!

—Ma ménagerie!

—Parelle à mon manchon.... cher petit moi!

—Avec un berger à roulettes... bon petit papa que j'aime!

On me saute au cou, quatre bras à la fois m'enlacent et me pressent: l'émotion me gagne, une larme me vient aux yeux; il en vient deux à ceux de ma femme, et Bébé qui perd la tête laisse échapper un sanglot en m'embrassant la main.

C'est absurde, allez-vous dire.

Absurde, je n'en sais rien; mais délicieux, j'en réponds. La douleur, après tout, ne nous arrache-t-elle pas assez de pleurs pour qu'on parde donne à la joie la larme solitaire que par hasard elle fait répandre? La vie n'est pas si douce qu'on s'y aventure seul, et quand le cœur est vide, le chemin paraît long.

Il est si bon de se sentir aimé, d'entendre à côté de soi le pas régulier de ses compagnons de route et de se dire : "Ils sont là, nos trois cœurs battent à l'unisson," et, une fois par an, lorsque la grande horloge sonne le 1er janvier, de s'asseoir ensemble au bord de la route, les mains enlacées, les yeux fixés sur le chemin poussiéreux, inconnu, qui se perd à l'horizon, et de se dire en s'embrassant : "Nous nous aimons toujours, mes enfants chéris; vous comptez sur moi et je compte sur vous; n'ai confiance et marchons droit!"

Voilà comment, monsieur, je m'explique qu'on pleure un peu en regardant une fourrure et en ouvrant une ménagerie.

* * *

Mais l'heure du déjeuner approche. Je me suis coupé deux fois le menton en me faisant la barbe. J'ai marché au milieu de la ménagerie de mon fils en me retournant, et j'ai une perspectives de douze visites — obligatoires, comme dit ma femme. Néanmoins, je suis ravi.

On se met à table. Le couvert, qui brille sur une nappe bien blanche, a un air de fête inaccoutumé. Un léger parfum de truffes embaume l'atmosphère, tout le monde me sourit, et, à travers la vitre, j'aperçois—chose étrange—le concierge qui, de sa propre main, essuie la rampe de l'escalier avec son mouchoir de poche. Dieu me pardonne! C'est un beau jour.

Bébé a mis en ligne autour de son assiette les éléphants, les lions et les girafes, et sa mère, sous prétexte de vent coulis, déjeune avec sa fourrure.

—As-tu demandé une voiture, chère amie, pour faire nos visites?

—Le coussin de la tante Ursule va tenir une place!... Je sais bien qu'on peut le mettre à côté du cocher....

—Oh! cette pauvre tante!

—Petit père, faut pas aller chez tante Ursule, dit Bébé, ça pique toujours quand on l'embrasse.

—Monsieur Bébé!... Songez tu à tout ce qu'il nous faut mettre dans cette voiture?... Le cheval mécanique de Léon, le manchon de Louise, les pantoufles de ton père, la couvre-pied d'Ernestine, les bonbons, la boîte à ouvrage... Je te jure qu'il faudra mettre le coussin de la tante sous les pieds du cocher.

—Petit père, dis, pourquoi la girafe ne veut pas de côtelette?

—Je n'en sais rien, mon ami.

—Eh bien! papa, ni moi non plus!

Une heure après, nous grimpions l'escalier de tante Ursule.

Ma femme compte les marches en tirant sur la rampe, et moi je porte le fameux coussin, les bonbons et mon fils, qui n'a pas voulu sortir sans emporter sa girafe.

La tante Ursule, qui fait sur mon fils l'effet d'une poignée de verges, nous attend dans son petit salon glacial. Quatre petits tapis de pieds. Une pendule, sous forme de pyramide surmontée d'une boule, fait résonner son vieux tic-tac derrière un globe trop grand.

Un portrait, pendu au mur et piqué par les mouches, représente une nymphe armée d'une lyre se détachant sur une cascade. C'est la tante Ursule, cette nymphe. Comme elle est changée!

—Ma bonne tante, nous venons vous offrir nos souhaits de bonne année.

—Vous exprimer tous les vœux que nous...

—C'est très bien mon neveu et ma nièce; asseyez vous.

Et elle nous indique deux chaises.

—Je suis sensible à votre démarche; elle me prouve que vous n'avez pas complètement oublié les devoirs que vous impose la famille.

—Vous comptez, chère tante, sans l'affection que nous vous portons et qui suffit... Bébé, viens embrasser ta tante.

Bébé (*à mon oreille*).—Mais, petit père, je t'assure qu'elle pique.

Il dépose les marrons glacés sur un guéridon.

—Vous pouviez mon neveu, vous dispenser de ce petit présent; vous savez que les sucreries me sont contraires, et, si je ne connaissais votre indifférence à l'endroit de ma santé, je verrais là dedans un sarcasme. Mais brisons là. Monsieur votre père supporte toujours ses infirmités avec courage?

—Vous êtes bien bonne.

—J'ai pensé t'être agréable, ma chère tante, dit ma femme, en te brodant ce coussin que je te prie d'accepter.

—Je te remercie mon enfant; mais je me tiens encore assez droite, Dieu merci! pour ne pas avoir besoin de coussin... La broderie est charmante: c'est un dessin oriental. Tu aurais pu mieux choisir, sachant que j'aime les choses beaucoup plus simples... Il est charmant du reste, quoique ce rouge à côté de ce vert vous mette une larme dans l'œil. J'ai déjà éprouvé cette sensation en épluchant des oignons. Le sentiment des couleurs n'est pas commun!... J'ai à t'offrir en retour ma photographie que ce bon M. Miron a voulu me faire sous forme de carte de visite, comme tu vois.

—Oh! que tu es bonne et comme cela est ressemblant!... Reconnais-tu ta tante, mon bébé?

—Ne te crois pas obligée de dire le contraire de ta pensée... Cette photographie ne me ressemble en aucune façon? j'ai là aussi un paquet de jujube pour ton enfant... Il me paraît grand.

—Bébé, viens embrasser ta tante.

—Et puis nous nous en irons après, petite mère?

—Vous êtes un petit mal élevé, monsieur!

—Laisse-le dire: au moins, il est franc, lui!... Mais je vois que ton mari s'impatiente; vous avez d'autres... courses à faire; je ne vous retiens pas.

Qui de douze visites obligatoires retranche une visite obligatoire, reste onze visites... Hum!... Cocher, rue St-Louis au Marais.

—Est-ce pas, petit père, qu'elle a des aiguilles dans le menton, tante Ursule?

—Eh bien! papa, ni moi non plus!

Passons, si vous le voulez bien, les onze visites obligatoires; elles sont aussi peu agréables à raconter qu'à faire.

Vers cinq heures du soir,—Dieu soit loué!—les chevaux s'arrêtent devant la maison paternelle, où le dîner nous attend. Bébé bat des mains et sourit déjà à la vieille jeannette, qui au bruit de la voiture n'est précipitée vers la porte. "Les voilà!" s'écrie-t-elle, et elle emporte Bébé jusque dans la cuisine, où ma mère, les manches retroussées, donne le coup de grâce à son gâteau traditionnel.

Mon père, qui descend à la cave, la lanterne à la main, escorté de son vieux Jean, qui porte le panier, s'arrête tout à coup.

—Eh! mes enfants, que vous arrivez tard!... Venez dans mes bras, mes amis, c'est le jour où l'on s'embrasse pour de bon!... Jean, tiens un peu ma lanterne.

Et tandis que mon vieux père me serre contre lui, sa main cherche la mienne et la serre longuement—Bébé, qui se faufile entre les jambes, nous tire par l'habit et tend son petit bec pour avoir un baiser.

—Mais je vous retiens là dans l'antichambre et vous êtes gênés; entrez dans le salon: il y a de bon feu et de bons amis.

On nous a entendus, la porte s'ouvre, et l'on nous tend les bras. Au milieu des poignées de mains, des embrassements, des souhaits et des baisers, les cartons s'ouvrent, les bonbons pleuvent, les paquets se déchirent, la gaieté devient de vacarme, et la bonne humeur tourne au tumulte. Bébé, debout au milieu de ses richesses, semble un homme jeté enfoncé d'un trésor, et de temps en temps il pousse cette un cri de bonheur en découvrant un nouveau joujou.

—La fable du petit homme! s'écrie mon père en agitant sa lanterne, qu'il a reprise des mains de Jean.

Un grand silence se fait, et le pauvre enfant, qui fait ses débuts dans l'art de la déclamation, perd tout à coup contenance; il baisse les yeux, rougit et se réfugie dans les bras de sa mère, qui penchée à son oreille, lui dit: "Allons, mon chéri; "*Un agneau se désaltérait...*"; tu sais, le petit agneau?"

—Oui, petite mère, je sais bien, le petit mouton qui voulait boire.

Et d'une voix contrite, la tête penchée sur la poitrine, il répète en faisant un gros soupir: "*Un agneau se désaltérait dans le courant d'une onde pure....*"

Nous tous, l'oreille tendue et le sourire aux lèvres, nous suivons son délicieux jargon.

L'oncle Bertrand, qui est un peu sourd, a fait un cornet de sa main droite et a rapproché sa chaisse: "Ah! j'y suis, dit-il, c'est le *Renard et les Raisins.*" Et comme on fait "Chut!" à l'interrupteur, il ajoute: "Oui, oui, il récite avec finesse, beaucoup de finesse!"

Le succès rend la confiance à mon chéri, qui termine sa fable par un gros éclat de rire; la joie est communicative, et l'on se met à table au milieu de la plus folle gaieté.

—A propos, dit mon père, où diable est ma lanterne?... J'ai oublié la cave... Jean, mon vieux, prends ton panier et allons fouiller derrière les fagots.

Le potage fume, et ma mère, après avoir promené autour de la table son regard souriant, plonge la cuillère dans la soupière.

Ma foi! vive la table de famille, où l'on risque au dessert un coude sur la nappe, où l'on retrouve à trente ans le vin de son baptême!

GUSTAVE DROZ.

Avalanche écrasante de
NOUVELLES OCCASIONS
SANS PRÉCÉDENT DANS LES
Chapeaux, Casques, Lingerie pour Hommes,
Jeunes Gens et Enfants à la
BANNER CLOTHING HOUSE

Pour terminer l'année, cette maison a inauguré une grande vente à capitulation dont les termes sont tout à l'avantage du public acheteur. C'est l'événement le plus merveilleux de l'époque; c'est le plus foudroyant naufrage des prix qui ait jamais été relaté dans l'histoire du commerce moderne!

50,000 de marchandises
choisies pour hommes, jeunes gens et enfants. Vêtements, Casquettes, Chapeaux, Capots en fourrures, le tout lancé sur le marché à des prix qui constituent un véritable vol en gros sur les prix coûtants. De chaude habits d'hiver pour hommes, qui coûtaient auparavant $2 50, $3 00, $4.00 et $4 50, se donnent aujourd'hui pour

$1.95

$2.95, $3 95, $4.95 et $5 95 vous permettent d'avoir des Habillements qui se vendaient jusqu'à bon marché depuis $4.50 à $5.

$6 95 vous donnent les habillements de $9.50, $10 50, $11 et $12, y compris un assortiment des fameux habits Lincoln Mill.

Même réduction sur toute sorte d'Habits faits sur commande. Ulsters et capots pour $2.95, $3 95 et ainsi de suite.

Pantalons pour hommes les prix sont de 95c, $1 95, $2 $3.95. C'est un bon marché.

La force berculéenne des marchés énormes commandent l'attention et l'admiration de ceux qui attendent une bonne occasion de se vêtir. Nos marchandises nos prix sont tels qu'annoncés.

Vous économiserez donc en achetant chez nous. Les Ulsters, Par-dessus, Ecrasés et Habillements pour Jeunes Gens et Enfants sont réduits sans profits et souvent à perte. Nos Pardessus n'ont aussi bas. Notre Linge de dessous, nos Chapeaux sont perdus dans cette incommensurable chasse de marchés géants. Les Capots en caoutchouc, en cuir, en toile cirée aussi dans cette

Un seul prix — Argent comptant

Babbitt Freres,
134-140 rue Lisben

COMMIS CANADIENS:
Florian Desjardins—A. Pelletier.—Napoléon Carcy.—
J. B. Lamontagne, Tailleur.

DEUX FOIS
Pour tout le prix de passage d'un chemin-de-fer
Assre votre vie
Si vous n'êtes pas d'un âge trop avancé
POUR $1,000
En cas de mort, on vous donne une
Valeur en substance
Si vous vivez après vingt années
Il y a Profit
Dividendes magnifiques et la police reste valide par une institution honnête.
UNION MUTUELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE
Sur la Vie, Portland, Me
Forte.....Sure
Conservatrice.....Infaillible
Certaine.....Durable

Hernie Guerie
Ce bandage guérit complètement, ou partie, sans nuisance gênée le jour et la nuit. Il a été breveté et est l'un parmi agréable ou dérangeant au jour du moindre. Rentre parfaitement le contenu. Ecrivez pour avoir le catalogue illustré à
G. V. HOUSE Mfg Co.
141 Broadway, New York, N. Y.
GENUINE ELASTIC TRUSS

PROVOST & FILS
MARCHANDS DE
Chaux
ET DE
Plâtre
Pour la fabrication du mortier.
195 rue Lincoln
LEWISTON, ME.

Ce Sleigh

pour $28
Vous voir notre grand assortiment de Sleighs et autres voitures d'hiver pour ville et occasion. Nous vendons toutes ces voitures à très bas prix.
C. T. NEVERS
AUBURN, ME.

ON S'OCCUPE DE NOUS

A une conférence récente de la secte des Baptistes, tenue à Boston dans le but de chercher les meilleurs moyens d'amener à l'apostasie les Canadiens français, on a adopté la résolution suivante, que nous soumettons à la considération de Son Eminence le cardinal Gibbons et de tout l'épiscopat américain :

"*Attendu* qu'il y a eu une forte immigration des Canadiens-français dans les Etats-Unis, et en particulier dans la Nouvelle Angleterre

"*Attendu* qu'ils ont échappé à la pauvreté, aux ténèbres et au despotisme de Québec pour jouir des avantages de l'éducation et de la liberté de notre vie dans la Nouvelle-Angleterre.

"*Attendu* que la langue française ferme pour eux la voie aux idées anglaises, qu'elle les tient enfermés dans les superstitions et les habitudes de leur passé, éloignés des aspirations de notre civilisation américaine en élevant une montagne entre eux et nous

"*Il est résolu* : que c'est le devoir des Américains d'insister partout pour que tous les enfants de la République soient instruits de la langue anglaise, non pas seulement en apparence, comme on le fait actuellement en beaucoup de circonstances, mais en fait, et qu'un comité de cette assamblée soit formé pour porter cette matière à l'attention de l'autorité compétente."

Ainsi qu'on le voit, la langue française est le grand obstacle à l'apostasie des Canadiens émigrés. On ferait bien, en certains quartiers, de noter ce précieux aveu.

Les protestants veulent nous la faire perdre dans l'espoir qu'il sera ensuite plus facile pour eux de nous détourner des sentiers de la foi catholique, et l'élément irlando-américain nous la reproche parce qu'il a perdu sa langue maternelle et qu'il préfère noyer sa honte ou sa faiblesse dans l'assimilation complète de tous ceux qui l'entourent.

Mais nous voulons la conserver, la langue française, ne fût ce que par amour du Beau. Dans tous les pays civilisés elle complète l'éducation des classes les plus élevées, et nous ne voyons aucune raison qui nous engagerait à l'abandonner.

Est ce que, par hasard, un Américain indigène serait moins patriote parce qu'il pourrait converser dans la langue de Racine et de Victor Hugo ?

Allons, que le sens commun nous réponde.

Non, la connaissance de la langue française ne nous empêche pas d'aimer les Etats Unis et d'être fidèles à son drapeau, au contraire.

Les baptistes et les Irlando-Américains perdent donc leur temps en travaillant à nous y faire renoncer.—*L'Echo du Soir.*

NOTES DE L'HOPITAL

Les malades actuels sont au nombre de quinze.

Deux patients ont subi des opérations assez graves ces jours derniers.

Plusieurs personnages distingués son allés visiter l'hôpital et ils ont paru très enchantés de la manière avec laquelle les malades sont traités.

Nos sociétés canadiennes s'occupent activement de se mettre en mesure de donner un lit gratis (a free bed). Aussitôt que cette question sera réglée, le troisième rapport annuel sera imprimé.

Les petites orphelines qui sont au nombre de quarante-quatre ont été agréablement surprises le jour de l'an au matin par l'apparition d'un arbre magnifiquement garni de bonbons de toutes sortes. Les personnes charitables qui ont contribué à leur donner un aussi délicieux goûter, auront bien longtemps leur souvenir gravé dans la mémoire de ces pauvres petites infortunées.

Le nombre de malades passés à l'hôpital durant l'année écoulée est de deux cents soixante-dix, quatre-vingt de plus que l'an dernier.

Notes Locales

—Réouverture des classes, aux écoles catholiques, hier.

—*Picket Line* au Parlor Theatre, ce soir.

—Lewiston a fourni quatre pensionnaires à la pension d'Auburn, hier.

—M. Ferd A. Jolin vient d'ouvrir un salon de barbier sur la rue Lincoln. Succès.

—La trop grande quantité d'eau apportée par les dernières pluies a été la cause qu'une partie du Petit Androscoggin n'a pu fonctionner hier.

—Bal splendide à l'Hôtel de Ville hier soir. On fêtait l'arrivée de 1896, année bissextile.

"Leap year's come
"Once again ;
"Lots of fun
"For the men."

—Un cheval a pris le mors aux dents hier midi sur la rue Canal. Il a fait une excursion des plus fantaisistes. Il a fait route par les rues Lisbon, Ash, Franklyn, etc. On ignore le nom du propriétaire de ce coursier fin de siècle.

—Grande activité hier le long des canaux qui servent à faire fonctionner les manufactures. La glace était quasi intraitable. Tout de même, à force de travail on parvenait à l'éloigner des grilles et "passe à ton voisin."

—Durant les entr'actes de la pièce que jouera le Cercle Papineau, le 16 janvier, au Parlor Theatre, on entendra un joli duo de banjo par MM. Gédéon Richard et Alfred Martineau, et une chanson par Mlle Ida Desjardins, accompagnée par M. Desjardins.

—Les amis de M. Louis Lachance lui ont fait, mardi soir, la plus agréable des surprises en lui présentant son portrait.

—Il y avait procès pour assaut et batterie en cour de police hier. Les dissidents étaient deux citoyens de Sabattus. Miles E. Flowers, trouvé coupable d'assaut sur la personne de E. D. Watson, a été condamné à $13.52 d'amende.

—Les chutes de la rivière Androscoggin à Lewiston offraient un coup d'œil ravissant il y a quelques jours. Le spectacle méritait qu'on fasse des milles pour le voir. Les gens de Lewiston ne l'ont sans doute pas trouvé digne d'une marche de cinq minutes.

—Un laitier d'Auburn conclut à la nécessité d'un inspecteur de lait pour les deux villes. Il se vend pour $200,000 de lait annuellement dans les deux villes et il ajoute que sur ce montant $15,000 à $20,000 sont payés pour l'eau dont on baptise le lait. L'eau, 6 cts la pinte ! c'est pour rien.

—Croyant répondre aux vœux du plus grand nombre, il a été décidé que les répétitions générales de la fanfare St Dominique auront lieu à l'avenir le lundi soir au lieu de mardi, et les répétitions spéciales le jeudi soir au lieu de vendredi. Les membres sont priés de ne pas oublier ces changements.

—Le 28 décembre dernier, Mme Alfred Bois, de Lewiston, a été l'objet d'une sympathique démonstration. Quelques parents et amis lui ont présenté une magnifique montre en or à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance. Mme Bois offre ses remerciements à tous ceux qui ont contribué à cette fête.

—Hier soir, à l'assemblée payante de l'Institut Jacques-Cartier, le trésorier, M. Elzéar Thibault, a présenté son rapport pour l'année 1895.

ACTIF

En caisse, premier janvier 1895	$2,961.76
Argent collecté	2,471.07
Montant dû à la société pour insignes	605.75
Total	$6,038.58

PASSIF

Payé aux malades	$ 723.35
Dépenses	614.01

Balance en faveur de la société, $4,701.22

Par ordre,
J. H. RENY, Sec-Corresp.

—Si vous voulez un magnifique trousseau de marié de cinq morceaux pour $4.98 allez chez Mlles O'Donnell au-dessous du Music Hall.

—Si vous voulez un beau manteau pour bébé et un bonnet pour $1.89 allez chez les demoiselles O'Donnell en dessous du Music Hall.

—Le Dr L. O. Lesieur, de Biddeford, était de passage en cette ville hier.

—M. et Mme Arthur Jalbert sont de retour d'une promenade de deux semaines au Canada.

—Le paquebot sur lequel s'était embarqué notre jeune ami M. Maurice Pessant, a failli périr sur les côtes d'Angleterre. Nous donnerons de plus amples détails mardi prochain.

—La ville vient de faire l'acquisition d'un magnifique terrain destiné à l'érection d'un arsenal pour la garde nationale de Lewiston. Ce lot de terre situé sur la rue Bates et a été acheté de la Franklin Co. pour la somme de $5,600. L'arsenal, qui aura trois étages, sera construit en pierre et en brique. Il sera assez spacieux pour loger toutes les compagnies et fournir des appartements aux officiers. Attenante à l'arsenal, sera construite une salle d'exercice de 24 pieds de hauteur, pouvant servir d'Auditorium au besoin. Cette salle d'exercice offrait aux spectateurs deux fois plus de place que l'hôtel-de-ville.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer guérit les rhumes, la toux, la constipation ; c'est un expectorant anodin sans pareil.

—Quelques uns de ceux qui étaient allés travailler au chemin de fer Rangeley, à Rumford Falls, sont de retour et rapportent une aventure assez drôle arrivée, paraît-il, à un Lewistonnien, qui aurait fait des libations par trop nombreuses avec le *cidre* de Rumford. Vaincu par la maladie il dut s'asseoir sur le bord du chemin sans pouvoir se relever. Un prédicant de l'endroit vint à son secours. "Je ne puis me lever," fit le malade entre deux soupirs. "Mais, alors, vous êtes ivre," exclama le prédicant. "Oui, ivre et malade." "Grand Dieu, à vous voir on dirait que vous allez mourir ! Etes-vous protestant ?" "Non." "Mais, songez-y, où iriez-vous si vous mouriez dans l'impénitence." "Je ne sais pas, il m'est impossible de marcher."

AVIS

M. T. Petit, notre agent, collectera nos abonnés demeurant à Lewiston et Auburn, à mesure que les abonnements seront dus afin d'éviter le retard dans les paiements. Ce cera à l'avantage de tout le monde. Il est aussi autorisés à prendre de nouveaux abonnés.

N. B.—Les abonnements ne se donnent pas pour une période moindre de trois mois.

Nos abonnés sont priés de se rappeler que les abonnements sont payables au moins trois mois d'avance.

LAME BACK
CURED WITH
Johnson's Balm.

Maladies du dos guéries par le BAUME JOHNSON. Pour un échantillon, envoyez 25 cents au Johnson Medicine Co., 257 rue Washington, Boston, Mass., ou procurez-vous le chez votre pharmacien.

Shortis

Il ne sera pas pendu

(Nouveaux détails)

Ottawa, 2.—Son Excellence le Gouverneur-Général, exerçant son droit de grâce, a décidé que le meurtrier Shortis serait emprisonné pour la vie dans une maison de fous. Ceci a été annoncé par M. Shortis père, mardi soir.

Le père et la mère du meurtrier sont partis hier à trois heures de l'après-midi, pour Valleyfield ; ils vont voir leur fils avant qu'il ne sorte de Beauharnois.

Pendant son séjour à Ottawa, M. Shortis a dit que la défense de son fils lui coûtait $60,000.

La situation en Europe

Paris, 31.—Les nouveaux scandales mis en scène en France n'ont pas le don d'émouvoir le public. Il faudra attendre la fin du mois de janvier pour une crise possible.

La diplomatie internationale est très intriguée par le voyage du chancelier de Hohenlohe à Vienne. Selon des informations sûres, ce voyage n'a aucune importance directe. Le chancelier allemand a voulu voir son confrère autrichien avant les fêtes de la Noël et du nouvel An, mais l'avis général dans les cercles diplomatiques est que la diplomatie allemande a perdu beaucoup de terrain dans le courant de l'année écoulée. Ni en Chine ni en Turquie elle n'a joué le rôle prépondérant auquel elle était habituée depuis 1870. La direction de l'Europe est passée entre les mains de M. de Nelidoff, très habile, très calme, dont le seul adversaire est lord Salisbury. Les rôles sont renversés maintenant. C'est la triple alliance qui cherche un point d'appui soit à l'ouest, soit à l'est. L'avis général est que le traité d'alliance ne sera pas renouvelé, car il n'a plus aucun objet.

Bonbons

Pour acheter des BONBONS frais, faits tous les jours, et pour avoir un bon verre de SODA chaud, il faut aller chez

H. RICKER, 123 Lisbon St.
COMMIS CANADIEN
Mlle Célina Côté

MAGASIN BLEU

MARCHES POUR LA SAISON D'HIVER.

Pardessus noirs et bleus Castor pour $6.00 seulement.

Ulsters pour Hommes, coupe très longue, doublure chaude, pour $6.00 seulement.

ULSTERS DE $6.00 à $20.00.

Pardessus avec Collerettes pour Enfants, très bien faits, seulement $3.

Habillements (Combination) 2 paires de pantalons, genoux doubles, casquettes avec boutons et morceaux pour raccommoder, le tout pour $5.00.

Pardessus bleus et noirs, pour hommes, de première classe ; prix régulier, $12.00, seulement $8.00.

Pantalons très bien faits, seulement $1.50.

Pardessus pour hommes, de $5.00 à $25.00

Habillements en Estampe noir pour hommes.

Notre assortiment est de beaucoup le plus considérable et le plus beau de l'Etat.

Toutes nos marchandises sont garanties comme ne déteignant pas. Coupe dans toutes les modes. Revers simples et doubles.

Habits à taille et Frocs à 3 et 4 boutons. Prix, de $10.00 à $23.00.

Nous pouvons vous épargner de $2.00 à $5.00 sur chaque Habillement que vous achetez.

Magasin Bleu Un seul prix

Commis Canadiens, Charles Lacombe, L. O. Chabot, P. J. Cronin.

C. T. Fitzgerald

Marchand de
BOIS SEC POUR FOURNEAU.

Bois dur et Epinette pour Planchers, Moulures, Seuils de Portes, Cadres, Douves (Clapboards) et Cadres et Epinette, Bardeaux et Lattes

115 et 117 Bates St
LEWISTON, MAINE.

Une vraie Americaine

T. F. CALLAHAN & Co., Lisbon. Vallises sur commandes. 276 rue Lisbon.

MUSIC HALL BLOCK

Dlles O'Donnell

Nos 77-79 Rue Lisbon

Ne voulez-vous pas un CORSET à 25 CTS ?
Ne voulez-vous pas des BAS ou du LINGE de dessous en laine à MOITIÉ PRIX ?
Ne voulez-vous pas un MANTEAU ou un BONNET pour Bébés à $1.87 ?
Ne voulez-vous pas un FOULARD ou un COLLET valant $2 pour 98 CTS ?
Ne voulez-vous pas quelque chose de beau pour le cou à MOITIÉ PRIX ?
Ne voulez-vous pas de nouvelles Casquettes pour fillettes à 39 CTS ?
Ne voulez-vous pas des CRAVATES ou MOUCHOIRS à MOITIÉ PRIX ?
Ne voulez-vous pas quelque VÊTEMENTS pour enfants à MOITIÉ PRIX ?
Ne voulez-vous pas un SAC bostonnais, une Bourse ou un Tablier à MOITIÉ PRIX ?
Ne voulez-vous pas un joli JUPON en flanelle satinée française, en soie moirée et le plus à la mode à MOITIÉ PRIX ?
Ne voulez-vous pas quelques-uns des CADEAUX qui nous sont restés de Noël et du Jour de l'An à VOTRE PRIX ?
SI OUI, NE MANQUEZ PAS CETTE IMMENSE VENTE.

Avis Important :

Afin de rendre cette vente très populaire, nous allons tout vendre nos marchandises aux mêmes prix que ceux de la

Grande Vente de
Banqueroute

THE FAIR,

77-79 rue Lisbon,
AU-DESSOUS DU MUSIC HALL, LEWISTON

LA CLEF DU SUCCES dans tout commerce est le soin qu'on prend du détail. C'est pourquoi nous réussissons dans notre magasin chinois.

Notre manière de procéder est différente de celle de tout autre magasin de vaisselle de l'Etat. Nous avons nos idées à nous. Nous avons un assortiment distinct de vases chinois, de lampes et de verrerie. Nous sommes les promoteurs des bons marchés et du système d'un seul prix. Et nous réussissons. Il n'est pas étonnant que notre magasin paraisse si bien, il n'y a jamais eu dans Lewiston un stock pareil. Ne craignez pas de vous tromper. Nos prix sont marqués en beaux et grands chiffres. Dans quel autre magasin êtes-vous certains que les prix sont justes ?

Nous avons des commis canadiens.

TWIN CITY CHINA CO.
151 LISBON

Notes Locales

—L'enseigne du chapeau d'or est maintenant au coin des rues Lisbon et Ash, ne l'oubliez pas. Fred Maillet, commis canadien.

—M. Ignace Desjardins, de St-Germain de Kamouraska, père de M. Polydore Desjardins, est à Lewiston depuis quelques jours pour voir son fils qui est dangereusement malade.

—M. A. Huard, qui demeurait à Kennebunk depuis le transfert dans cet endroit de la fabrique de chaussures Mason Cobb, est revenu demeurer avec nous en même temps que le retour de MM. Mason Cobb, à Auburn. M. Huard dit qu'il est on ne peut plus heureux de revenir à Lewiston, car à Kennebunk il s'ennuyait beaucoup, étant à peu près le seul Canadien de la ville.

—Nos lecteurs sont priés de lire attentivement l'annonce de M. J. E. Gagné, libraire, qui paraîtra dans notre édition de mardi. Vous y trouverez de grands marchés; le magasin sera fermé dans 30 jours. Ceux qui ont fait encadrer des gravures sont priés d'aller les réclamer, sinon cadres et gravures seront vendus à l'encan. Ceux qui ont des livres appartenant à la bibliothèque de M. Gagné, devront les rapporter sans délai. Ceux qui ne les rapporteront pas nous saurons les trouver.

—Murphy, le chapelier et marchand de fourrures, occupe maintenant le magasin de la bâtisse Mc Gillicuddy. Faites-lui une visite. Fred Maillet, commis canadien.

—Les pertes causées à M. Anthoine et à MM. O'Connell Bros lors du dernier incendie, ont été couvertes par les assurances comme suit: Les frères O'Connell avaient des assurances au montant de $2,000, ils ont reçu $1,800. Le stock de M. Anthoine n'était assuré que pour $1,000, il a reçu $950.

—Les citoyens de New-Auburn se plaignent des voleurs. S'ils ont le malheur d'oublier quelque article de valeur au dehors, l'oubli est la plupart du temps synonime d'adieu. La police est au guet. Espérons qu'elle ne tardera pas à mettre le grappin sur les oiseaux qui troublent la paix à Auburn.

—Profitez des marchés offerts par le chapelier Murphy à l'occasion de Noël et l'ouverture de son nouveau magasin à l'enseigne du chapeau d'or, coin des rues Lisbon et Ash. Fred Maillet, commis canadien.

—Depuis le mois de décembre 1894, date à laquelle il a commencé à être en devoir comme gardien de la paix, M. Beaulieu a fait 49 arrestations à part les arrestations d'ivrognes. C'est-à-dire que toutes ces arrestations ont été opérées sous pour vol, faux, adultère, assaut, etc. Sur ce nombre, 9 individus ont été arrêtés pour le compte de la ville d'Auburn, 3 pour Brunswick, 1 pour Norway, 1 pour Lisbon Falls, 1 pour Augusta et 3 pour Livermore. Le reste était au compte de Lewiston. Il a aussi repris sept enfants qui s'étaient évadés de l'orphelinat des sœurs, 4 autres enfants qui avaient fui le toit paternel et deux bébés qu'il a rapportés à leur mère. Grâce à lui, trois montres et deux portefeuilles contenant $15 et $16 ont été restituées à leurs propriétaires. Voilà certes un record qui n'a pas encore été atteint par aucun officier de police. Il est évident que nos officiers de police canadiens font leur devoir et même celui de certains officiers américains dont l'activité n'est pas ah! ah!

CHEZ NOS GENS

MAINE

Westbrook

—Un certain nombre de citoyens désirant fonder l'Union St Joseph en cette ville, après avoir avoir fait les démarches nécessaires, ont réussi à jeter les bases de la nouvelle association. Lundi soir on procédait à l'élection des officiers qui a donné le résultat suivant: Directeur spirituel et chapelain, Rvd A. D. Decelles; ass. chapelain, Rvd A. Desnoyers; président, F. X. Ed. Demers; vice président, Clés. Boucher; sec. Fred Briard; ass-sec., La Jos Bettez; trés, J. Maillhot; ass-trés, Nap Breton; comm. ord., Le Samson; ass comm-ord., Elie Francœur; visiteurs, Ed. Côté, Chas Lippinven, Arthur Bettez, O. Dandeneau. Cette société compte déjà 65 membres fondateurs et il ne fait pas doute qu'avant longtemps elle sera très florissante.

—L'hon. A. A. Larivière, de Provencher, au Manitoba, père de notre estimé vicaire, était au presbytère ici depuis quelques jours, lorsqu'il a été rappelé par télégramme. Les affaires politiques réclamaient la présence de l'honorable monsieur immédiatement.

—La Westbrook a reçu dernièrement des commandes pour 300 caisses de cotonnades, ce qui donne beaucoup d'activité dans cette manufacture.

—M. John Doyle, étudiant au collège de Van Buren, est venu passer les vacances de Noël dans sa famille.

—Mme A. Frigon, de Québec, est en visite chez sa sœur, Mme Dr Couturier.

—L'ouverture des classes au couvent aura lieu mardi prochain. Il est à espérer que tous les élèves seront ponctuels.

—Tout a été on ne peut plus paisible le jour de l'an. La plupart des magasins et des manufactures étaient fermés. Comme il n'y avait ni glace ni neige, la journée a été consacrée aux visites et aux réunions de famille.

—On dit que le bal de mardi soir, sous les auspices de l'Association Catholique de l'Abstinence Totale, a été un succès.

F. X. Ed. D.

Un Bienfaiteur de la Femme

Lorsqu'une femme souffre jour et nuit; lorsque la vie lui est devenue insupportable et qu'elle demande la mort comme un ange de miséricorde, quel autre nom que celui de Bienfaiteur pouvons-nous donner à celui qui lui procure un remède qui la guérit et lui fait de nouveau aimer la vie? C'est pourtant ce que fait tous les jours le merveilleux remède "Le Régulateur de la Santé de la Femme" et les "Female Plasters" du Dr Larivière. C'est le seul remède qui guérit le "Bean Mal" et toutes les maladies de la matrice; c'est le seul remède préparé par un médecin d'expérience et c'est le seul remède employé dans les hôpitaux et les communautés religieuses.

M. J. E. Livernois, pharmacien en gros de Québec, nous écrit "Sept. 20, 1895. Nous avons expédié une douzaine de Régulateur aujourd'hui à un médecin et les communautés semblent tenir votre remède en haute estime."

Si vous ne trouvez pas le Régulateur de la Santé de la Femme et les Female Plasters dans votre localité, écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I.

LE MESSAGER

Est en vente aux endroits suivants.

J. E. GAGNÉ, Litéraire, coin des rues Lisbon et Chestnut.

• • •

NATHANIEL TARDIF, Epicier, 346 rue Lisbon.

• • •

JOS. BREAULT, Marchand de Bonbons, coin des rues Lisbon et Maple.

• • •

AURELE GAGNÉ, Restaurateur, 96 rue Lincoln

• • •

F. HUARD, Confiseur, Enseigneure des rues Oxford et Cedar.

• • •

TELESPHORE DUBÉ, Restaurateur 107 rue Lincoln.

Canada

Lutte entre un homme et un chien

Une scène horrible qui a causé un grand émoi, s'est déroulée la semaine dernière dans la paroisse du Château-Richer, près de Québec.

Un cultivateur de l'endroit dont nous n'avons pu apprendre le nom, se rendait chez lui accompagné de son chien, une énorme bête aux longs crocs. Pour tuer le temps il se mit à agacer avec sa canne l'animal, qui ne sembla pas aimer cette nouvelle manière de le caresser et se mit à grogner sourdement. Le maître fut surpris, et, examinant l'animal, il lui trouva un air horrible: il avait les yeux injectés de sang et la bave à la gueule. Cet air l'effraya, et le malheureux voulut prendre la fuite, en prenant la voie ferrée. Il glissa sur la glace et tomba. Il allait se relever, mais l'animal ne lui en donna pas le temps, et, avec un sourd grognement il s'élança sur son maître, le mordant horriblement à la tête, sur le corps, déchirant les habits et happant des morceaux de chair sanguinolante.

Les cris du malheureux attirèrent cinq ou six personnes qui tentèrent de chasser la bête, mais celle ci furieuse et enragée ne voulait pas lâcher prise et mordait toujours à belles dents. On alla chercher une hache, et un bon coup appliqué sur la tête lui fit lâcher prise, le chien s'affaissa.

On s'empressa autour de l'infortuné qui était sans connaissance et avait d'horribles blessures sur tout le corps.

Quand on arriva à la maison avec le malheureux on constata avec surprise que le chien qui s'était tranquillisé y était déjà rendu, et regardait paisiblement la scène. Le coup de hache n'avait fait que l'étourdir. On se procura un revolver, et ce n'est qu'au deuxième coup qu'on put l'abattre.

Le blessé est dans un état précaire et souffre terriblement. Il n'y a aucun doute que le chien était enragé.

Arrestation d'un employé de la compagnie Richelieu

Montréal Dec. 31.—Un mandat d'arrestation a été émané contre un employé supérieur de la compagnie de Richelieu pour détournement de fonds, au montant de $2,200. Le mandat a été exécuté hier soir par le grand connétable Bissonnette. L'accusé a été admis à caution, MM. J. O Dupuis et Léon Derome se portant garants au montant de $2,000 chacun.

Les amis de cet employé affirment qu'il ne s'agit que d'un malentendu et que l'accusé aurait mis ordre à ses affaires si la maladie ne l'eût forcé de garder le lit depuis plusieurs semaines.

LE CARNAVAL

Québec, 31.—Le maire Parent a présidé une réunion du comité du carnaval, hier soir. Sir H. G. Joly et l'hon. P. Garneau étaient présents. Un rapport de M. Van Felson, du comité de raquettes, dit que tout marche très bien. On a voté une proposition ordonnant au secrétaire du comité d'écrire au major-général Gascoigne, pour lui demander la permission d'avoir une revue pendant la semaine du carnaval. Un bataillon de l'ouest serait autorisé à venir à Québec à cette occasion. Le lieutenant gouverneur Chapleau inaugurera la tour en spirale le lundi du carnaval.

INONDATION

Les dernières pluies ont causé des dommages sérieux sur la côte de Beaupré et notamment à la Grande-Rivière où les eaux ont monté près de quinze pieds au-dessus du niveau ordinaire, inondant de chaque côté jusqu'à l'élévation du terrain. Plusieurs granges ont été emportées avec leur contenu. Plusieurs familles ont dû quitter leurs demeures et chercher refuge ailleurs. L'eau emportait hors du lit de la rivière d'énormes blocs de glace qui renversaient les arbres, brisaient les clôtures et démolissaient tout sur leur passage. Plusieurs maisons ont été défoncées. Le chemin public, les jardins et les champs sont encombrés d'immenses blocs de glace qu'on a dû briser afin de faire un passage pour les voitures. Le pont de la Grande-Rivière a failli être enlevé par la débâcle.

SHORTISSERA PEU DU

Beauharnois, 31.—J. R. Radcliffe, le bourreau bien connu de Toronto, est arrivé ici, ce matin, par le train de 8 30 heures, et non hier comme un journal l'a annoncé.

A cause du vent violent qui souffle aujourd'hui, il ne commencera à construire son échafaud que demain, si toutefois, l'ordre de commutation n'arrive pas d'Ottawa.

L'arrivée de Radcliffe semble indiquer que la sentence de mort prononcée par le juge Mathieu recevra son exécution.

Le prisonnier ne semble aucunement se préoccuper de l'approche du jour fatal. Il mange et dort bien. Hier encore, à quatre heures, il a chanté joyeusement comme un écolier en vacance.

Il est très soumis et poli pour ses gardes. On ne croirait jamais, à le voir, qu'il n'a que quatre ou cinq jours à vivre.

Température extraordinaire

Il n'y a plus de neige sur la côte de Beaupré. Les voitures d'été remplacent celles d'hiver. L'herbe pousse dans les champs et les bestiaux broutent dans les prés comme au printemps. Les cultivateurs labourent. Les fleurs sauvages poussent çà et là sur les côteaux. Enfin les vieux de la région disent qu'ils ne se rappellent pas avoir vu un pareil état de choses auparavant.

INCENDIE

Un incendie a complètement détruit une maison appartenant à un nommé Daston, rue Napoléon, St-Sauveur, vers 10 heures lundi soir. Quand le feu a pris, il n'y avait personne à la maison, la famille étant allée passer la soirée ailleurs. Rien n'a pu être sauvé. Une personne qui pensionnait dans cette maison a perdu tout ce qu'elle avait. Il n'y avait aucune assurance. Les pertes s'élèvent à plus de $1,000.

ACCIDENT

Lundi matin, une jeune fille a été renversée au coin des rues Buade et du Trésor, à Québec, par un wagon d'express. M. Louis Noël qui passait alors a relevé la jeune fille. Elle n'a heureusement reçu aucune blessure.

MORS AUX DENTS

Vers 11 heures dimanche soir, cinq ou six lurons en goguette descendaient la rue St Jean en carriole, en hurlant comme des possédés, lorsque en arrivant à la porte St-Jean, le cheval, affolé par leurs cris, s'engouffra sous la porte ventre à terre et renversa la voiture sens dessus dessous à quelques arpents plus loin. Le cheval enfila la rue St Stanislas, accrocha une voiture et fut arrêté à quelque distance de là. La voiture était en pièces et l'animal ne traînait plus que le devant de la carriole.

DEMERS EST ACQUITTÉ

Montréal, déc. 31.—Le célèbre procès Demers est terminé. Napoléon Demers, à 8½ heures, lundi soir, a été déclaré innocent du meurtre de sa femme, Mélina Massé, par le jury, après à peine quinze minutes de délibérations.

Quand le verdict a été rendu, le public a voulu applaudir, mais les officiers de la cour ont vite fait évacuer la salle d'audience. Demers a reçu le verdict avec son calme habituel.

Le juge Wurtele a immédiatement ordonné la mise en liberté du prisonnier. Demers après avoir donné la main aux gardes de la prison, qui l'ont surveillé pendant son incarcération, a alors pris une voiture, accompagné de ses deux frères, et s'est immédiatement rendu à St-Henri.

Les adresses de M. Archambault et du juge Wurtele ont été plus courtes qu'on ne s'y attendait.

La scène qui s'est passée entre Napoléon Demers et son éloquent défenseur, M. Desmarais, qui venait de le faire acquitter, a été des plus touchantes.

VICTOIRE LIBERALE

Montréal, 31 déc.—M. Charbonneau, le candidat libéral dans Jacques-Cartier, est élu par 574 voix de majorité. Les enthousiastes parmi les partisans de M. Charbonneau n'avaient pas espéré victoire aussi complète.

$100 de récompense

Les lecteurs de ce journal seront surpris d'apprendre que la terrible maladie dite catarrhe peut être guérie. La Hall's Catarrh Cure est le seul remède connu par les médecins. Le catarrhe étant une maladie constitutionnelle, il lui faut un traitement constitutionnel.

La Hall's Catarrh Cure est prise à l'intérieur et agit directement sur le sang et les surfaces muqueuses. Elle détruit le germe de la maladie, donne au malade la force de faire son travail, et aide à la nature à faire son travail. Le propriétaire a tellement confiance dans ses propriétés curatives qu'il offrira cent dollars pour un cas qu'il ne guérirait pas. Demandez aux gens de votre localité. Adresse:

F. J. CHENEY & Co., Toledo, Ohio.

Vendu par tous les druggistes, 75 c.

FERD. A. JOLIN

BARBIER

Ce jeune homme vient d'ouvrir un salon de barbier au No 120 rue Lincoln, (maison Boldue) et promet de donner pleine satisfaction à tous ceux qui voudront l'encourager.

PRIX REDUITS

SUR LES

Meubles, Fournaises, Poeles, Tapis, etc.

Petites fournaises	$10.00
Fournaise grandeur moyenne et 7a 24 x 32 ouvrant	16.00
Petits rechauds pour charbon	3.00
Petits rechauds pour bois	2.50
Grandeur moyenne 18 et 20 pouces	8.00
Grand ou moyenne pour bois	5.00
Grande pour charbon	15.00
Grande pour bois	9.00

TAPIS

Tapis Brussels valant 75 et 70c la verge tout	65c et 55c
Tapis en laine, prix réduits de 65c et 50c la verge à	45 cts
Tapis Ingrain valant 50 cts la verge, maintenant	35 cts

Faïence

Service de table valant $3, brun, blanc et rose, maintenant	1.75
Service de toilette 9 pièces valant $2, pour	1.25
Service à thé, 44 pièces anglais, valant $12 net, maintenant	8.00
Service à thé valant $7 pour	4.00

Argenterie et Horloges

Couverts en argent, Rogers, le set seulement	65 cts
Couteaux en argent, Rogers, le set, seulement	1.50
Cuillères à dessert, Rogers, le set seulement	1.00
Fourchettes, Rogers, le set	1.10
Réveille-matin en métal, valant $1.50, seulement	75 cts
Horloge en chêne et noyer, se montant tous les huit jours	2.50

THE

ATKINSON

FURNISHING CO

L. H. ATHERTON, Gérant

220 rue Lisbon, Lewiston, Me.

Ed. Beaudette, Commis

Ouvert les soirs jusqu'à neuf heures.

Dr A. O. MARTEL

DENTISTE

Rue Lisbon, Blue Tablets, Chambres C. 7 8

Le docteur aura d'abord de nombreux grands prix sur ses travaux dentaires, mais ensuite, il ne demandera que ceux qui seront vraiment satisfaits. Le docteur ne demande pas de prix exorbitants, mais bien des prix modérés. Tout de réel.

Il est dans son cœur qu'il ne fait pas de vente en ses prix de pour les dents, mais d'adresse en ses travaux dentaires. Avez vous des dents, n'est-il pas vrai? Venez donc à la porte du docteur, et vous verrez que le docteur vous en donnera pour votre argent.

Le docteur aura d'abord de nombreux grands prix sur ses travaux dentaires, mais ensuite, il ne demandera que ceux qui seront vraiment satisfaits. Le docteur ne demande pas de prix exorbitants, mais bien des prix modérés. Tout de réel.

Il est dans son cœur qu'il ne fait pas de vente en ses prix de pour les dents, mais d'adresse en ses travaux dentaires. Avez vous des dents, n'est-il pas vrai? Venez donc à la porte du docteur, et vous verrez que le docteur vous en donnera pour votre argent.

TRUE'S PIN WORM ELIXIR

This great family medicine has been used with marvelous success for over 40 years. It expels all children's complaints, including pin worms. In use 40 years. Price 25 cts. At all druggists, or of Proprietors.

E. W. TRUE & CO., Auburn, Me.

TRUE'S PILLS—Have cured as low as 25 cents. Large package plus a month's treatment for 25 cents. Ex usage dispels ill ans. Price 25 cts. At all druggists.

LEWISTON & AUB

PARLOR THEATRE

La Dernière Se ine

COMMENÇANT

Lundi 30 dece re.

Répertoire pour la se

Lundi.....PA
Mardi.....THE WESTERNERS
Mercredi.....SUICIDE CLUB
Jeudi.....LIVERPOOL BY GHT
Vendredi.....THE PICKINE
Samedi.....MICHAEL STROFF

Acheter vos billets dès à ent.

—Matinées—

LES MERCREDI ET SAMEDI

ADMISSION:

10c Pour les enfants — Pour les Adultes 20c

TOUS LES SOIRS:—

10, 20, 30c

Billets maintenant en vente au magasin de musique de Tanner Lib ni aux hôtels Kimball et Maine; aux hôtels Kitchings et Kingham, Lewiston.

Vous pouvez retenir votre siège par le téléphone

VOULEZ-VOUS

faire un tour de voiture

BON MARCHÉ

ALLEZ CHEZ

OCTAVE GUAY

No 217 RUE LINCOLN

(Près de la rue Cedar)

Ce Monsieur voyage à fourniture. Hache à toute heure du jour pour noces, Mariages, Enterrements à vos conditions.

J. G. CHABOT

AVOCAT ET JUGE DE PAIX

BATISSE ATKINSON, - RUE LI

Familles Heureuses

Vous pouvez rendre votre f heureuse en suivant un traitement

L'INSTITUT ENSC

129 rue Wood, Lewiston, Me

Remède Végétal, t pur, pas de drogu Guérison garant

1000 cas ont été traités dans la Nouvelle-Angleterre l'an dernier av plus grand succès sans qu'aucune ou maladie en ait résulté.

Venez et essayez. Nous garantis une guérison complète des sous de

Liqueurs, Morphin Opium Chloral, Cocaine

Les patients peuvent, s'ils le savent, subir un traitement privé, s'exécuter sans retard à leurs affaires.

Pour les conditions et les renseignements, adressez-vous au

ANDROSCOGGIN REMEDY CO.,

129 rue Wood, Lewiston

On peut avoir une session à l'Institut si on le désire.

On répondra promptement à toutes correspondances

C. B. BAILEY

E. S. PAUL & CO

Grande vente d'écoulement de nos marchandises pour le moins de janvier

Nous serons prêts, à la fin de janvier à faire l'inventaire de notre stock. D'ici à ce temps tout le surplus de marchandises de chaque département doit être vendu.

La réduction des prix est en conséquence et le chercheur de tous ses rêves se réjouit.

Nous avons mis en vente une foule d'échantillons choisis qui vous diront toute sorte histoire.

Satin Rhadame, noir, 27 pouces de largeur, $1.00 la verge.

Soie Surah, noire, 24 pouces de largeur, 50c la verge.

Un lot d'étoffe à robe, tout laine, noire, 49 pouces de largeur, 75c

Un lot d'étoffe à robe, serge française, de toute couleur, 50 pouces de largeur, 49c la verge.

Complet pour dames, nouveauté, aux prix suivants: $5.25, $4.89, $4.48, $3.94, $3.12, $2.54, $2.00, $1.50 et $1.15 le paletot.

Nous avons aussi une grande réduction dans les Manteaux, Châles, Fourures, Couvertures, Linge de dessous, Bas, etc. Nous avons remué toutes les marchandises qui doivent servir à décorer nos vitrines pendant les fêtes et les vendons à des prix qui accommoderont toutes les bourses.

174 rue Lisbon Commis.—Mlles R. Gaudet, Marie Hélanger. MM. I. N. LeClair, E. Leblanc.

Restaurant

CANADIEN

La meilleure cuisine de la ville —Repas à toute heure.

C. THIBAULT, Prop., 48 rue Chestnut

VENEZ NOUS VOIR !

Nous vous expliquerons comment nous vendons notre huile.

Nous vous prêtons un bidon de 5 gallons et nous vous vendons ch ie au même prix que vous payez pour un gallon ailleurs.

Huile, Gasoline, Naphta, Huile Astral de Pétrole.

W. B. ANCHARD

No 7 rue Middle Lewiston, Me

S. Bolduc, employé canadien

P. X. ANGERS

AVOCAT CANADIEN

Rue Canabas, rue Lisbon, Lewiston

Bâtisse Osgood — Bâtisse Osgood

HENRY LOWELL

Successeur de Lowell Lowell

Façade en brique blanche

Vous achète une collerette en fourrure de	$10.00	pour $	8.50
— —	12.50		8.49
— —	16.50		12.99
— —	25.00		18.00
un mouton qui se vendait	6.00		4.98
— —	8.75		2.98
un lapin	5.00		4.98
— —	10.00		9.50
— —	0.50		0.25
un set en fourrures pour enfants, de	3.75		1.79
— —	3.00		1.25

Vous aurez plus, pour votre argent, à ce magasin, que partout ailleurs dans Lewiston.

Henry Lowell, 127 Rue Lisbon

Bâtisse avec deux tours en brique blanche

Chemin de Fer du GRAND TRONC

Cette ligne a un convoi qui se rend directement à Boston

Le et après le 28 novembre 1898, les trains partiront de

Lewiston et Auburn

Comme suit :

Pour Portland et Boston, à 7.00 a m, 10.45 a m., 2.00, 4.00 et 5.20 p m ; ces derniers trains laissent correspondance à Portland avec le bateau et le convoi de Boston.

Pour Montréal et Chicago, à 10 a. m. et 5.20 p m.

Pour Québec, à 2.30 p. m.

Pour Rochester Falls, Gorham, Berlin et Island Pond, à 10 a. m., et 5.20, 6.00 p. m. pour Berlin, N. H.

LES TRAINS ARRIVENT AU LEWISTON ET AUBURN

De Portland et Boston, à 8.40 et 11 a m 2.35, 5.17 et 6.57 p. m.

De Montréal et l'Ouest, 11.17 a. m. et 4.52 p. m.

De Québec, 11.17 a. m.

De Gorham et Oxford Cts., 7.35 et 11.17 a. m. et 4.52 p. m.

La seule ligne offrant directement sur ses voies à Chicago, à 8.40 a.m. et 5.20 p.m. Le convoi de 5.20 a. m. a des chars directs de Portland à Chicago, arrivant à Chicago à 9.30 p. m. Le train de 2.30 p. m. arrive à Chicago après deux nuits de marche.

L. J. SEARGEANT, administrateur général
N. J. POWER, Agent général des passagers
N. T. BROWN, Agent, Lewiston et demandez à

A. D. Godbout

Marchand de

CHAUSSURES POUR DAMES HOMMES ET ENFANTS

POUR AVOIR VOS CHAUSSURES, DERNIERE MODE ET SORTANT DES MANUFACTURES, ALLEZ CHEZ A. D. GODBOUT

Au-dessous du Union Hall, Lisbon, Me.

FOR FIFTY YEARS
MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP

25 cents la bouteille

VENDRE.—Pas de 50 fauteuils à vendre à Lewiston, depuis $900 en argent. Avant une belle ligne de meubles dans la ville, à des prix convenant à tous et à tout. S'adresser à Charles Morin, 124 rue Lincoln, au haut de la pharmacie de la Feuille d'Erable, rue Lisbon.—Aussi 50 grands chars, et des poêles à bois et à charbon à vendre dans toutes les parties de la ville.

LA FAUVETTE

60

TROISIÈME PARTIE

Cela ne me fait pas connaître vos exigences.

—Mon Dieu, fit Claude négligemment, je tâcherai qu'elles ne soient pas trop dures.

—Ce sera le moyen d'obtenir quelque chose.

—Pas l'unique moyen, car il y en a d'autres.

—Qu'est ce à dire ?

—Je ferai observer à monsieur le comte que je ne suis pas venu ici en ennemi, mais en ami, en vieil ami.

—Qui serait content de m'égorger.

—Paroles absurdes, monsieur le comte, attendu que je n'ai aucun intérêt à vous faire du mal et que, bien au contraire, mon intérêt est de m'entendre avec vous.

—Je n'ai pas de peine à le croire.

—Bon, vous commencez à comprendre.

—Mais dites-moi donc ce que vous voulez.

—Dites plutôt, vous, ce que vous m'offrez.

—C'est bien d'un marché qu'il s'agit entre nous.

—Soit, un marché si vous le voulez.

—Jachète votre silence.

—Parbleu !

—Eh bien, Claude Benoist, monsieur Durant, veux-je dire, je vous ferai une rente annuelle de douze cents francs.

Benoist partit d'un éclat de rire sardonique.

—Cent francs par mois ! s'écria-t-il, mais c'est ce que tu donnes à ton cuisinier.

Il se permettait de tutoyer le châtelain ; celui-ci blêmit sous l'outrage.

—J'espérais trouver un vieil ami plus juste et plus généreux, reprit Benoist ; et cependant on m'avait dit que le comte de Palizeul était avare, mais je ne voulais pas le croire. Vos coffres regorgent d'or et vous osez me faire cette offre, une aumône.

Il se redressa, les prunelles étincelantes, et se donnant un air majestueux :

—J'ai été mendiant, monsieur le comte, dit-il avec emphase, mais je ne le suis plus.

—On me croit plus riche que je le suis réellement murmura le faux comte.

—Au fait, c'est possible. Mais voilà votre coffre fort, ouvrez le ; je prendrai la moitié seulement de ce qu'il contient et je me déclarerai satisfait.

Caplain jeta un regard éperdu sur le meuble de métal inqué par Claude Benoist. Celui-ci se mit à rire.

—Allons, allons, monsieur le comte, n'ayez donc pas cette mine piteuse ; je ne suis pas aussi féroce que vous paraissez le croire, je ne veux pas vous saigner à blanc ; mais que diable, soyez de votre côté plus raisonnable. En vérité, vous estimez bien peu votre richesse, toutes les jouissances qu'elle vous procure et votre titre de comte, si vous croyez sérieusement que mon silence vaut seulement ce que vous m'offrez. Je vous l'ai déjà dit, je sais tout.

—Non, non !

—Dans tous les cas, j'en sais assez pour vous perdre, pour faire écrouler toutes vos grandeurs comme un château de cartes et vous remettre en l'état où vous étiez au temps du fameux auberge des Deux Diables.

—Des menaces ! exclama Caplain d'une voix étranglée.

—Oui, des menaces si vous me traitez en ennemi. Moi, je suis un homme de paix, et quand j'ai le droit d'exiger la moitié, vous entendez ? la moitié de ce que vous possédez.

Caplain bondit sur ses jambes, le regard enflammé, rouge comme une pivoine.

—Oh ! prenez garde, monsieur le comte, dit Benoist railleur, vous allez avoir un coup de sang.

—Misérable ! riposta Caplain, ne pouvant plus se contenir, sais-tu que je n'ai qu'à ouvrir cette porte pour te faire arrêter et conduire en prison.

—Ah ! ah ! fit Benoist avec le plus grand calme, on va donc se tutoyer maintenant ; eh bien, ça me va, un peu de familiarité, beaucoup même, conduit plus facilement à une entente.

—Ah ! tu me railles parce que tu penses que je n'oserais pas te faire jeter dans un cachot. Eh bien, tu te trompes. Tu pourrais crier à ton aise que tu m'as connu autrefois, que je suis Thomas Caplain. Je nierais et crierais plus fort que toi que tu es fou et que tu étais venu pour m'assassiner. Et l'on me croirait, car le comte de Palizeul est tout puissant dans le pays.

Benoist eut un sourire et un regard de défi.

—Mon pauvre Thomas, répliqua-t-il, tu es un homme trop fort pour commettre la lourde faute de me faire arrêter.

Le faux comte trépignait de fureur. Claude se croisa tranquillement les bras.

—Voyons, reprit-il après un silence, finissons-en. Je te le dis encore une fois, mieux vaut que nous soyons amis qu'ennemis.

Cela, Caplain le comprenait. Il fit entendre une sorte de grognement, assez semblable à celui d'un chien auquel on veut prendre l'os qu'il est en train de ronger, puis il retomba lourdement sur son siège.

—Mais que veux-tu ? dis le donc ? glapit-il.

—Reconnais-tu que mon silence vaut quelque chose ?

—Oui. Mais c'est peu de savoir que je suis Thomas....

—Inutile de me dire ton nom, interrompit Benoist ; tout à l'heure tu ne voulais pas qu'il fut prononcé ici.

Caplain se mordit rageusement les lèvres. Benoist continua :

—Ce serait peu, en effet, si je ne connaissait que le nom dont tu t'es dépouillé, sans doute fort joyeusement. Mais je sais d'autres choses et je n'éprouve aucune difficulté à t'en parler.

—Il s'agit, probablement, de choses que j'ignore et que tu vas m'apprendre, répliqua Caplain en souriant jaune.

—Tu vas en juger.

—J'écoute.

—Je n'ai pas besoin de te dire si je fus étonné de te retrouver dans l'habit, remarque que je ne dis pas dans la peau, d'un gentilhomme s'appelant le comte de Palizeul. Mais comment cela s'est-il pu se faire ? me demandai-je. Et je me mis à chercher l'explication du rébus, partant du connu pour aller à l'inconnu. Oh ! je ne cherchai pas longtemps, car je me rappelai ce que le père Timothée, le vieux bûcheron du Mornot, avait raconté devant moi.

—Ah ! Et qu'a-t-il raconté, le père Timothée ?

—Ceci : Un soir, c'était la veille de l'incendie de l'auberge des *Deux diables*, entre dix et onze heures, par un effrayable temps d'orage, un voyageur arriva à l'auberge, trempé jusqu'aux os et crotté jusqu'aux oreilles. Il portait sur son bras gauche une petite fille qui pouvait avoir comme deux ans et demi ; à sa main droite il avait une valise de voyage. Cet homme n'était certainement pas ce que son costume paraissait vouloir l'indiquer. Il passa la nuit à l'auberge et la journée du lendemain, probablement caché dans une chambre. Mais le soir, la nuit étant venue, il quitta les *Deux diables* accompagné de l'aubergiste.

—Qui a dit cela ? exclama Caplain.

—Le père Timothée.

" Le vieux était assis au bord du chemin, au pied d'un arbre, lorsque l'aubergiste, servant de guide au voyageur, et celui-ci, ayant sa valise à la main, passèrent devant lui, s'enfoncant dans la forêt. Il a même été très surpris, attendu qu'il croyait le voyageur parti de grand matin. Toutefois, cela n'attira pas autrement son attention ; il rentra chez lui et se coucha. Mais bientôt il fut réveillé en sursaut par une grande lumière. C'était l'auberge qui brûlait. Il se leva, s'habilla à la hâte et courut vers le lieu du sinistre en criant : Au feu ! Quand il arriva devant les *Deux diables*, il vit l'aubergiste s'élancer hors de la maison, tenant dans ses bras sa fille, la petite Rose, qu'il venait d'arracher aux flammes au péril de sa vie. Ça, c'était bien. Aussi le lendemain et les jours suivants, tout le monde disait ;

"—Quel brave homme et quel bon père que ce Thomas !

" Cependant on s'étonna de ne pas le voir revenir au Mornot ; on se demandait ce que toi et ta petite Rose pouvez être devenus ; ah ! dame, ce n'était pas facile à deviner. Des mois s'écoulèrent, on ne parla plus de vous, vous étiez oublié. Or donc, en me remémorant ce qu'avait raconté le père Timothée, la clarté se fit tout à coup dans mon esprit. Et je me dis ;

"—Sous le prétexte de lui servir de guide, maître Thomas a entraîné le voyageur dans un endroit sauvage et désert de la forêt et, là, il l'a assassiné !

C'est faux ! rugit Thomas Caplain sur le front duquel ruisselait une sueur abondante et froide ; c'est de l'invention, c'est le rêve d'un insensé !

Claude Benoist répliqua, en regardant froidement son antagoniste :

—Tu nies ? A quoi bon ? Le fait est évident ; le nier équivaudrait à nier la lumière du soleil, à jurer que les heures ne marquent point le temps qui s'écoule. Tu as tué le voyageur pour s'emparer de sa valise, pensant bien qu'elle contenait de l'or et aussi des billets de banque. Le crime connnu, tu songeas à rentrer à l'auberge et tu arrivas à temps pour sauver la fille.

Caplain, qui était affolé, eut un haussement d'épaules machinal. Peut être croyait-il qu'il lui était encore possible de protester.

Blood Wine

(Marque de fabrique enregistrée)

Le vin rouge préféré des hôtelleries Françaises.

Est Toujours Sur de Restaurer La sante Et la vigueur Et il Fait un SANG Riche et Rouge

—Est-ce qu'on n[illegible] u avec la valise ? s'écria-t-il.

—Non, tu l'avais [illegible]dement cachée à un endroit [illegible] es allé la reprendre.

Caplain haletant, s[illegible] à essuyer nerveusement son vis[illegible]

—Dès le lendemain [illegible]s doute, continua Claude, tu [illegible] la valise. Qu'y trouvas-tu ? ça, [illegible] le sais pas. Mais j'ai tout [illegible] croire qu'elle renfermait, [illegible] d'autres objets, les papiers d[illegible]mille du voyageur, lequel ne s[illegible]point fait connaître à l'aubergi[illegible], les papiers apprirent que [illegible] bonne était le comte de Palizeul. Et tout de suite, j'en suis cert[illegible] l'idée te vint de te substituer [illegible] c'est-à-dire de t'emparer de s[illegible]m et de ses fortune. Cela p[illegible]sait des difficultés devant les [illegible]es cent autres se seraient a[illegible] ; mais, toi, tu es un homme t[illegible] prudent, très fort, d'une habile[illegible]viable. Tu pris des renseign[illegible]ts et tu appris, ce que j'ai p[illegible]prendre moi-même, que la com[illegible] Palizeul avait quitté la Belgique [illegible] jeune pour aller habiter P[illegible]que, depuis, il n'était pas r[illegible] à Palizeul ; que les domesti[illegible] du château, les fermiers du [illegible]aine, les gardiens des bois et r[illegible] M. Duberney, le régisseur de [illegible]ens, ne l'avaient jamais vu.

" Devant toi, les d[illegible]tes, les obstacles disparaissaient [illegible]me par enchantement. Rien c[illegible] tei. Le génie de la lampe m[illegible]euse te protégeait et mettait to[illegible] atouts dans ton jeu. Sans [illegible] doute, tu dus, autant que poss[illegible] compléter tes renseignements. [illegible]fin, un jour du mois de juin [illegible], tu te présentas crânement a[illegible]teau de Palizeul avec ta fille et [illegible]

" — Je suis le comte [illegible]lizeul ; après tant d'années [illegible]s en France, je rentre dans [illegible]meure de mes nobles ancêtres.

" Et l'on fêtait comm[illegible] convenait l'heureux retour d[illegible]ssieur le comte de Palizeul. [illegible] était joué. L'aubergiste [illegible] Deux Diables était bien le not[illegible] de Palizeul. C'est égal, m[illegible] qui ne suis pas un timide, tous [illegible] diables de l'enfer cuisent ds c[illegible] moi, je n'aurais pas eu une [illegible]ce pareille à la tienne.

Ces dernières paroles [illegible]t suivies d'un silence. Capla[illegible] voulait dans leurs orbites de[illegible]s ef-

Poudre à Toilette Supérieure

Absolument Pure de Mme CAMPBELL

Cette poudre est médicinale; elle purifie et embellit la peau du visage. C'est la meilleure poudre connue.

Pour nettoyer et blanchir les dents, employez seulement la

Poudre Dentifrice de Mme Campbell

25cts chez le pharmacien

Connaissez vous l'eau Dog-Sort Potter ?

Voici ce qu'elle dit: Campbell Chemical Co. Worcester, Mass.

Dear Sirs.—Votre poudre à toilette moderne de Mme Campbell est exquisite. A l'essai, je n'en emploierai pas d'autre. Votre dévoué, CORA UNQUHART POTTER.

Quatre nuances: Chaitreuse vapoureuse, Rose, Crème, Chair et couleur Crème claire pour les brunettes.

Prix, 25c la b-tte, 3 boîtes pour $1.—En vente chez les pharmaciens ou expédiée franco sur réception du prix.—Campbell Chemical Co, Worcester, Mass

frayants. Benoist avait son mauvais sourire stéréotypé sur les lèvres.

—Eh bien, monsieur le comte, reprit-il d'un ton ironique, voilà ce que je sais ; trouves-tu, à présent, que ce soit assez ?

—Tu en sais trop ! hurla Caplain, qui se dressa d'un bond et saisit un revolver qui se trouvait placé à portée de sa main.

Benoist lui aussi était debout et également armé d'un revolver, qu'il tenait à la hauteur de la tête du faux comte. Celui-ci fit trois pas en arrière.

—Le cas était prévu, dit froidement Benoist, si tu fais un mouvement pour me menacer de ton arme, je te tue comme un chien.

Caplain eut comme un rugissement d'ours forcé dans sa tanière. Pendant un instant les deux hommes se regardèrent, les yeux dans les yeux, pareils à deux fauves qui vont bondir l'un sur l'autre pour s'arracher les entrailles.

—Allons, ordonna impérieusement Claude Benoist, jette ton pistolet et le mien rentrera dans ma poche.

Caplain obéit et, tranquillement, Benoist remit son arme dans sa poche.

—Et maintenant, reprit l'ancien contrebandier, asseyons-nous et causons avec le calme qui nous est nécessaire à tous deux à toi surtout. Vois tu, continua-t-il d'un ton grave, c'est folie de vouloir lutter contre Claude Benoist ; tes petits airs de révolte n'ont pas leur raison d'être. Fou que tu es, tu voulais me tuer ! Mais pourquoi donc ? Pour te créer des embarras dont tu n'aurais peut-être pu sortir, car tu ne l'ignores pas, tu es détesté dans le pays. Moi, si je t'avais tué tout à l'heure, comme j'en ai eu la pensée, ma parole d'honneur, j'aurais été encore plus fou que toi, attendu que je n'avais à gagner à cela que les travaux forcés à perpétuité ou à porter ma tête sous le couteau du bourreau. Il ne faut jamais obéir à son premier mouvement, monsieur le comte. Ceci dit, reprenons notre sang-froid et tâchons enfin d'arriver à nous entendre. Je vous ai dit que je ne voulais pas être trop exigeant, cependant j'ai le droit, vous le reconnaissez, de vous dicter des conditions.

—Quelles sont-elles ?

—Vous comprenez que je ne veuille plus être ni braconnier, ni contrebandier ; je suis arrivé à l'âge où l'on veut connaître enfin les douceurs de l'existence et les savourer. Mon sort, à présent, est lié au vôtre, monsieur le comte, nous ne devons, nous ne pouvons plus nous séparer.

—Mais explique-toi donc !

—J'y arrive. Vous avez en ici un régisseur, monsieur le comte ; un honnête garçon que ce Dabernay. Eh bien, je demande à le remplacer avec le titre d'intendant, qui me plaît mieux que celui de régisseur.

—Je n'ai pas besoin d'un intendant.

—C'est possible ; mais vous ferez comme si vous en aviez besoin.

—Mais . . .

—Oh ! pas de mais, monsieur le comte ; je veux être votre intendant ; est-ce accepté ?

—Pourras-tu remplir ces fonctions ?

—Pourquoi non ? N'ai-je pas une instruction suffisante ? D'ailleurs, monsieur le comte a prouvé par lui même que l'on pouvait facilement s'élever au-dessus de sa condition d'origine et en imposer aux naïfs et aux imbéciles.

—Eh bien, Claude, je ne dis pas non.

—Il faut dire oui, monsieur le comte.

—Je dis oui.

—Très bien. Monsieur le comte me verra à l'œuvre. Mon traitement sera de douze mille francs par an, mille francs par mois.

Caplain frappa sur son siège.

—Si monsieur le comte fait une objection, dit assez durement Benoist, je coupe le chiffre de mon traitement. Donc mille francs par mois, n'est ce pas, monsieur le comte.

—Oui, soupira l'ancien aubergiste.

—Il va sans dire que j'aurai la table et le logement.

—C'est accordé.

—Je ne connais pas le logement qu'avait au château M. Dabernay ; mais je le prends et, quel qu'il soit, je m'en contenterai.

—Soit.

—Comme je ne tiens pas à avoir une cuisinière et moins encore à manger seul, j'aurai ma place à la table de monsieur le comte.

Caplain fit un nouveau bond sur son fauteuil.

—Mais . . . commença-t-il.

—J'ai en déjà l'honneur de faire comprendre à monsieur le comte, interrompit Benoist, que le mot "mais" sonnait mal à mes oreilles. Je mangerai à la table de monsieur le comte ; c'est ainsi que sont traités partout les intendants en qui on a toute confiance. Et, d'ailleurs, est-ce qu'un intendant ne doit pas être considéré comme un membre de la famille ? C'est bien convenu, n'est-ce pas, monsieur le comte ?

Nouveau soupir de Caplain. Mais il répondit oui, en courbant la tête. Benoist reprit :

—Vous voyez, monsieur le comte, qu'il suffit de causer tranquillement pour arriver facilement à s'entendre. Dès demain, vous voudrez bien me présenter à Mlle Jeanne de Palizeul, à son institutrice, à tous vos serviteurs ; après cela je m'installerai au château, dans mes appartements, et dès qu'il plaira à monsieur le comte de me donner du travail, je prendrai possession de mes fonctions. Ah ! comme nous allons vivre ensemble contents et heureux.

—Claude, je retrouve en toi le garçon intelligent et énergique que j'ai connu autrefois.

—Vous me rendez justice.

—Seulement. . . .

—Quoi ?

—Sauras-tu jouer ton rôle ?

—L'intendant sera digne de son maître.

—Surtout, Claude, de la tenue, et toujours de la présence d'esprit.

—Vous savez bien que je ne suis pas un sot.

—C'est vrai.

—Maintenant, Thomas, je tiens autant que toi-même à ce que tu sois toujours et plus que jamais le comte de Palizeul.

—Mon secret n'est plus connu que de toi, Claude, et nul, excepté toi, ne peut dire que je ne suis pas le comte de Palizeul.

—Hé, hé, qui sait ?

—Que veux-tu dire ? interrogea vivement Caplain, redevenant blanc comme un suaire.

—Heu, heu, il y a tant d'événements imprévus dans la vie.

—Je ne te comprends pas.

—C'est souvent dans un nuage au milieu du ciel bleu qu'éclate un violent coup de tonnerre ; c'est souvent quand on se croit le mieux à l'abri d'un malheur, qu'il tombe sur vous à l'improviste et vous écrase.

—Mais encore une fois, s'écria le faux comte avec effarement, que veux-tu dire ?

—Je veux dire que quelque fantôme peut surgir tout à coup devant toi, comme la statue du Commandeur, te poser la main sur l'épaule et t'anéantir.

A continuer

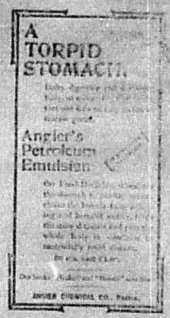

UN ESTOMAC INACTIF, une digestion difficile, un corps amaigri. Voilà ce que vous vous vous attirerez victimes des gens de ma sélect.

Angier's Petroleum Emulsion

(Absolument sans goût)

La médecine nutritive ultimate Prescrite par le quart de siècle, guérisse les faiblesses de toutes maladies nutritives, allonge la vie, rend vigoureux et met tout le corps dans une condition de résistance à la maladie.

50 cts et $1.00

Nos livres HEALTH et BEAUTY sont expédiés gratis sur demande

ANGIER CHEMICAL Co., Boston.

SOUVENEZ-VOUS QUE

J. B. HARLOW

CONFISEUR,

a le meilleur assortiment de Bonbons à 10 cts des deux livres. Tous frais pour 20 cts. Et vous trouverez toujours nos jouets de Noël.

Rappelez-vous de l'endroit, mon magasin est en face porte entière au coin des deux rues Hanover et Lisbon.

Comptoir Canadien, — Mlles Eléonore Thériault et Clara Gray.

HECTOR DUROCHER

AGENT DES

Compagnies D'ASSURANCES

SUR LE FEU

Bureau: 1 Place Jacques Lemoine

NOUVEAU

RESTAURANT

96 rue Lincoln

REPAS servis à toute heure. Une cuisine de première classe recommande à nos clientèles.

Aurèle Gagné, Propriétaire

26

Marie-Blanche

Le Testament du Comte d'Arcynes

Jeanne Rivat qu'il crevait morte selon l'information du Serrais, était vivante ; la vraie, mon fils, par contre, était morte qu'il croit.

Puis il revoyait à la Nouvelle-Calédonie, au bagne, le jeune homme qu'il était certain qu'il n'reverrait jamais son oncle.

D'ailleurs on mourait facilement à la presqu'île Ducos, à l'île Nou, à l'île des Pins où avaient été conduits les déportés de la Commune.

La chaîne s'épaississait pas plus Servais Duplat qu'elle n'épaississait d'autres liaisons dans les actes de décès arrivant chaque jour en France.

Le complice de Servais Duplat pouvait donc continuer à vivre sans appréhension.

Il ne l'Arcynes ne saurait jamais en vue ... ant devenues les filles de la pauvre Jeanne Rivat !

A peine Gillert venait-il de le quitter que le vicaire de Saint-Ambroise rapporta Sylvie auprès de lui.

—Mon cher Raymond—lui dit-il—ne faut pas que cette journée s'achève sans que nous ayons apporté quelque chose de nouveau au à Servais Duplat, sans que nous sachions s'il est vivant ou mort.

—Vous l'informe de la maison que cet homme habitait lorsque M. Rolin était en relation avec lui, pendant la guerre pour le service de la garde nationale ... Rue du Chemin-Vert, numéro 148.

—Mettez-vous en quête . . . Voyez, cherchez, questionnez . . . faites-moi tout ce qui dépendra d'il, vous pour ne rapporter en restant une bonne nouvelle.

—Si ce n'est dépendant que de moi, monsieur l'abbé, vous pourrez être rassuré ... répliqua le Lorrain. —Enfin, je ferai de mon mieux et ce n'est pas la bonne volonté qui me manquera !

Il prit l'adresse que lui présentait l'abbé et partit.

De la rue Popincourt à la rue du Chemin-Vert la distance était courte.

Le numéro de nos acteurs Raymond Sylvie ne tarda à le mettre désormais par l'ailleurs Rivat.

C'était un immeuble de construction déjà ancienne, d'aspect triste, avec les ... ses fenêtres sur places et des locaux très-sombres.

Du rez-de-chaussée aux combles, des ... d'ouvrier occupaient ... les ... de ... les ...

Sylvie pénétra dans une ... et ... et ... au fond de la cour ... et ... une loge de concierge ... et ... pour ... Sylvie ... et ... et ... et

si vous le voulez bien, nous allons tâcher tous les deux de gagner sa mémoire et de prouver son innocence.

—Je suis tout prêt à agir de concert avec vous, monsieur, et, puisque vous réunir ici le dévoûtement à Dieu de plus pendant de nous ...

—Notre protégée a été blessée d'une façon très grave. — Dont elle est d'ailleurs tout frappée ... — Tout n'est à perdre le crime et également actuel le dure-mère. —Je continue toujours à faire mes premières opérations. — Mais aujourd'hui ne dépasse pas d'un mètre de ouverture la blessure.

—Que magnifique serait glissée dans la soirée du crâne. — Je l'avais pressenti et cette fois je crois être le maître du mal. —Il n'est fait rien ?

—Lorsque la malheureuse commerçante, lorsque je voulus interroger la malade, je m'aperçus que les profondes lésions parvinssent l'atteindre du cerveau. —Cependant peut-être tout n'est pas perdu sans ressources ... —Ne connaissant rien de l'existence antérieure de cette pauvre femme je ne savais vraiment cette fois vivre pour l'innocente ? ... —Aujourd'hui tout allons tenter une expérience décisive. —Tout dépendra de la première impression que votre vue produira sur elle ... Voulez-vous entrer ?...

—Je suis prêt.

—Voyez-vous quelque inconvénient à ce que je vous accompagne monsieur ? —demanda le directeur.

—Pas le moindre, — répondit le médecin, — venez donc, nous chercher ensemble.

—Non quatre personnages se dirigèrent vers la salle Tronsons, à l'entrée de la quelle attendaient les internes et les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul pour entrer la visite.

Le docteur Perrin fit un salut circulaire et entra.

A ce dernier se tenait l'abbé d'Arcynes, n'ayant pas toujours sur le bras de Raymond Schlous.

Entre deux longues rangées de lits blancs dont les rideaux étaient relevés sur les colonnes de fer, le pas qui bien cette brillant somme de la gloire.

Tout était d'une merveilleuse propreté.

Le 18 tombée 17 et trouvait plus au milieu de la salle.

M. Perrin s'arrêta après avoir fait quelques pas, et, se tournant vers son cortège il entretient, il dit :

—Vous les attendez ces bonnes ... —Je ne me ne trouvai ma visite que lorsque l'après journal vu le numéro 17. ... Je ne vous pas d'accumulations autour de ce lit. — Je jui quelque commentaire vous intéressants à vous faire je vous apprend.

Les internes s'inclinèrent d'ordinaire.

Le docteur s'avança vers le lit de Jeanne Rivat, accompagné à droite de l'abbé d'Arcynes, de Raymond Schlous, du directeur et de l'interne de service.

—Jeanne continuait le docteur vous avez bien souffert, ces jours écoulés, vous vous avez vu ?

—Non bien, docteur, Dieu m'a bien aidée ... Je n'ai pas souffert ...

—Vous avez vu ... —Je pui contenir une exclamation de surprise et de douleur en voyant se rompre sous les mutilations, vous avez vu ... —Je ne vous comprends pas ... —Je vous ... —demanda le directeur.

—Si bien, monsieur, Dieu m'a bien aidée ... —Je vous ... —répète le docteur.

—Je pourquoi aussi bien ... —Je ne vous ... —Je ne vous ... —répète le docteur.

—Je ne vous ... —Je ne vous ... —Je ne vous ... —

par les communards déportés, arriva par les fils du télégraphe européen australien, sonnant une joyeuse fanfare de délivrance.

L'amnistie !...

La colonie en tressaillit depuis la baie du Sud jusqu'à la pointe de l'Akha à l'extrême Nord de l'île.

Les mastroquets de Nouméa firent ce jour-là de brillantes affaires !

Ce fut alors que Servais Duplat comprit, non toute l'étendue de son crime mais toute l'énormité de sa bêtise.

Sans son inepte tentative de vol il aurait pu, comme tous les proscrits amnistiés, quitter la colonie, revenir à Paris et se pâmer d'admiration devant les décombres des édifices incendiés qui n'avaient pas encore été tous reconstruits.

Au lieu de cela il devait rester en Nouvelle-Calédonie jusqu'à ce qu'il eût égrené jusqu'au dernier le long chapelet des jours de ses dix ans de travaux forcés.

Le désir de la liberté devint alors une fièvre.

Il se mit à songer à une évasion.

Mais sans argent s'évader était impossible.

Duplat dut se résigner à attendre, sinon la fin de sa peine, du moins une occasion bien invraisemblable et quasi miraculeuse envoyée par le hasard.

Trois ans après l'amnistie il quittait l'île Nou.

Durant les six ans écoulés depuis sa condamnation, il avait fait preuve d'une soumission exemplaire et, grâce à sa conduite irréprochable, obtenu quelques adoucissements à sa situation.

Il rentra à Nouméa où le génie militaire travaillait à la réfection du port et employait à ces travaux bon nombre de forçats.

On lui confia un poste de piqueur, ayant à surveiller une équipe de vingt hommes.

Il s'acquitta consciencieusement de sa tâche.

Nous n'étonnerons personne en affirmant que le triste personnage avait vieilli un peu depuis tantôt treize ans qu'il se trouvait dans la colonie.

Des rides profondes creusaient maintenant son front et ses joues, ses cheveux naguère épais devenaient presque blancs et son corps robuste s'était singulièrement amaigri.

Il commençait à ne plus espérer.

En 1888, époque de sa libération, il aurait quarante-huit ans, mais les années de bagne comptant triple, il serait usé, fini, bon à rien.

Et alors, pensant à cela, il se disait avec une profonde amertume :

— Mieux vaudrait rester à la Nouvelle et mourir ici que de retourner en France. — Qu'irais-je faire ? — Placé sous la surveillance de la police, on me désignera comme lieu de résidence un pays où je ne connaîtrai rien ni personne, et où le travail me manquera peut-être. — L'argent que j'ai laissé là-bas à Champigny, enfoui dans le jardin de Palmyre avec les reconnaissances signées par Gilbert Rollin, pourrait me servir, il est vrai, mais il faudrait me mettre en rupture de ban pour aller le chercher...

" Le chercher !

" Et après ?

" Si je le trouve, les quatre mille francs en billets de banque seront bien vite mangés... — Quant à réclamer quelque chose à Gilbert Rollin, après dix-sept ans, on pourrait le faire certes, mais non sans danger ! — Et puis qui sait si je retrouverai tout cela ? — Qui sait si la maison de Palmyre existe encore ! — C'était une bicoque. — On l'aura démolie peut-être pour construire sur son emplacement et ma fortune grâce à laquelle j'aurais pu vivre si heureux, resta éternellement enfouie sous la terre !

Après ces réflexions qui manquaient de gaîté si elles ne manquaient pas de justesse, et qui dénotait bien un découragement absolu, Duplat tonnait contre son ancien protecteur Merlin qu'il accusait — bien à tort, nous le savons — de l'avoir dénoncé et fait arrêter.

Des crises de colère venaient alors remonter un peu son moral abattu.

— Ah ! s'il vivait encore celui-là ! — pensait-il avec un débordement de haine — je serais heureux de lui faire payer toutes les souffrances que j'ai endurées et dont il est cause. — Et, foi de Servais Duplat, il faudrait qu'il les paye avec les intérêts !

Puis, après ces instants de révolte, il retombait dans ses idées de découragements, et l'ennui le minait.

Les travaux du port duraient depuis près de trois ans.

Duplat n'avait plus que treize mois de bagne à tirer.

Il s'en fallut de bien peu que la mort vint le gracier du reste de sa peine.

En faisant enlever par ses hommes sous ses ordres les échafaudages du phare dont la réfection était terminée, un éboulement se produisit et il tomba enseveli sous des pièces de bois.

On le dégagea difficilement.

C'est à peine s'il donnait signe de vie.

Il avait la tête fendue et le bras droit cassé.

On le porta presque mourant à l'hôpital de Nouméa dont la surveillance était confiée aux sœurs de Cluny ayant auxiliaire infirmiers des condamnés à des peines ne s'élevant pas à plus de cinq années.

Servais fut placé dans la salle Sainte-Cécile réservée aux blessés.

La sœur Luce en dirigeait le service avec quatre transportés, dociles à ses moindres ordres, car elle savait se faire aimer et respecter par tous ceux qui l'approchaient et que, pour la plupart elle avait soignés avec dévouement.

Elle possédait des notions assez étendues de médecine et de chirurgie, et surtout une grande expérience.

Ce fut elle qui fit les premiers pansements à Duplat, en attendant l'arrivée du chirurgien en chef que l'on s'était empressé d'aller prévenir.

Le chirurgien arriva et déclara les blessures très graves.

Il craignait d'être obligé de recourir à l'amputation du bras cassé. — Néanmoins il ne voulut pas prendre séance tenante une décision de cette importance et il fit des recommandations expresses pour qu'on entourât de soins le forçat espérant ainsi lui éviter la mutilation.

Le sol de la Nouvelle-Calédonie est salubre et les fièvres épidémiques y sont rares, mais l'excessive chaleur du climat rend difficile la guérison des blessures.

Duplat le savait bien, aussi, quand il rentra en possession de lui-même et qu'il lui fut possible de penser, de réfléchir, il se dit qu'il était à peu près perdu et il entra dans un véritable désespoir.

La sœur Luce le remonta de son mieux et l'exhorta au calme à la patience, lui affirmant, qu'il s'alarmait à tort et que rien, dans son état n'était désespéré.

L'ex-capitaine de fédérés, en voyant la mort de si près, se sentait pris d'une rage de vivre.

Il écouta avidement les bonnes paroles de la religieuse et il se prit à espérer.

Parmi les infirmiers qui servaient d'auxiliaires à sœur Luce se trouvait un beau garçon de vingt-cinq ans nommé Gaston Depréty.

Condamné à cinq ans de travaux forcés pour faux, Gaston Depréty, en arrivant à la Nouvelle-Calédonie, avait un dossier auquel se trouvaient annexées des notes le recommandant à la bienveillance du directeur de la colonie pénitentiaire.

On le plaça immédiatement dans un service exceptionnelle, réservé d'habitude aux forçats ayant mérité par un conduite exemplaire cette faveur dont l'administration ne se montrait point prodigue.

Issu d'une famille très honorable du département de Seine-et-Marne où son père, ancien capitaine [illegible] cavalerie, vivait modestement de sa pension de retraite, c'est à des influences puissantes pesant sur les membres du jury que Gaston Depréty dut d'obtenir des circonstances atténuantes à la cour d'assise de Melun, et d'être condamné seulement au minimum de la peine encourue par lui.

Dieu sait cependant que le jeune homme méritait peu la Pitié des jurés et d'indulgence du tribunal.

Grâce aux sacrifices que son père s'était imposés, il avait fait son droit à Paris.

A vingt ans il était licencié.

Mais, tout en étudiant il avait subi les jours fièvre de la grande ville, et, dangereuses pour certaines natures facilement dévoyées, accessible à toutes les tentations, [illegible] à toutes les capitulations de conscience.

Son droit achevé il revint au pays natal et entra dans l'étude d'un avoué, ami de son père.

Doué d'une intelligence rare et d'une merveilleuse facilité de travail, Gaston Depréty s'acquittait consciencieusement et d'une façon brillante de sa tâche quotidienne, mais il consacrait la plupart de ses nuits à des plaisirs que l'étroitesse [illegible] de sa ressource [illegible].

Il était joueur et libertin — malheureux au jeu et très apprécié des femmes galantes.

C'est pour se procurer [illegible] [illegible] [illegible]

Il ne méritait donc pas [illegible] [illegible]

[illegible]

Ce qui n'empêcha point les protecteurs du jeune homme de [illegible] [illegible] dont nous avons constaté l'effet.

Aucun remords n'accompagna Gaston à la Nouvelle-Calédonie, aucun regret, sauf celui d'avoir été assez maladroit pour se laisser prendre.

— Cinq années de bagne — se disait-il [illegible] — c'est une station bien [illegible] qui tuera ma santé [illegible] par trop [illegible] partagées par les [illegible] et [illegible] de l'amour... — Je serai libre à vingt-six ans c'est la fleur de l'âge ! — A moi la vie avec toute la fougue de la jeunesse, et en plus, l'expérience qui m'a fait défaut de faire des bêtises ! — C'est à Paris que j'irai tout droit en quittant Nouméa !

Comment irait-il à Paris ?

Comment pourrait-il s'y créer des ressources immédiates ?

Il se posait souvent cette question, mais vivant depuis quatre années au milieu de forçats, qui par le récit de leurs prouesses exaltaient son imagination, il puisait dans leurs entretiens des leçons qu'il comptait bien mettre à profit plus tard.

— La société se compose de deux classes bien distinctes — pensait-il — les exploiteurs et les exploités. — Pour être exploité il faut être bête et riche. Je ne suis ni l'un ni l'autre, je serai donc exploiteur !

D'un gaillard de cette trempe on devait attendre et tout craindre.

Il dissimulait d'ailleurs ses vrais sentiments avec une stupéfiante hypocrisie, il se montrait soumis entre tous les infirmiers, aux moindres volontés de sœur Luce, et il faisait preuve d'un dévouement et d'une prévenance attentives [illegible] avec les malades confiés à ses soins.

XII

Lorsque Duplat entra à l'hôpital et fut placé dans la salle Sainte-Cécile, où Depréty [illegible] particulièrement [illegible] de surveillance, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] passer avant [illegible].

Le chirurgien en chef, qui s'était parfaitement rendu compte de son aptitude le chargea de s'occuper d'une façon spéciale du forçat blessé dont le cas particulier, au point de vue de la science, l'intéressait beaucoup.

L'ex-capitaine de la Commune, dès qu'il put recouvrer sa pensée, se dit qu'il trouvait chez Gaston Depréty un dévouement sans bornes, et ce fut grâce à ses soins qu'il devint possible de ne point pratiquer l'amputation, jugée inévitable [illegible].

Gaston Depréty devint son sauveur et les liens [illegible] [illegible] et bien sincère [illegible].

— C'est toi qui m'as sauvé ! — murmurait-il en serrant les mains de l'infirmier — je voudrais pouvoir te prouver toute ma reconnaissance.

Depréty était à la première de [illegible] avec un bon sourire, mais en ne disant [illegible] :

— Ta reconnaissance mon bonhomme, il faudra que tu me la prouves, et tu me la prouveras malgré toi ! — Je ne me donne rien pour rien ; c'est ma devise !

Les deux mots que nous venons de reproduire en les soulignant : Malgré toi — avaient un sens mystérieux.

Depréty se rappelait toutes les phases du délire par lesquelles avait passé Duplat pendant les premiers jours de son entrée à l'hôpital, quand une fièvre ardente brûlait son sang.

L'ex-communard, en proie à cet affreux délire, avait [illegible] beaucoup, mais en [illegible] [illegible] et Depréty avait à son chevet, [illegible] attentive, avait gravé dans sa mémoire, sans en oublier une seule, toutes les paroles prononcées aux heures de divagations.

— Champigny — bégayait le blessé d'une voix rauque — Rue Bretigny... la maison de Palmyre... sous le figuier dans une bouteille toute ma fortune... Des billets de banque... quatorze mille francs... et des titres... cent cinquante mille francs que Gilbert Rollin me doit... cent cinquante mille francs qu'il faudra bien qu'il me paye quand je serai libre... sinon je le menacerai de tout dire... je lui parlerai de la cour de la rue Servan... et il payera...

Puis, après des moments de calme, quand la fièvre augmentait d'intensité, toujours revenaient ces mots :

— Champigny... rue Bretigny... numéro 9... la maison de Palmyre... Quatorze mille francs... dans la terre... sous le figuier... Je tuerais Merlin qui m'a tout fait perdre et me dénonçant...

Si Depréty n'avait entendu qu'une seule fois ces phrases hachées, coupées par des râles, il n'y aurait accordé qu'une attention relative, supposant qu'elles ne pouvaient n'exprimer que des rêveries délirantes.

Mais, nous le répétons, elle revenaient sans cesse et la forme même ne variait pas. — Duplat exprimait les mêmes idées, prononçait les mêmes noms, énonçait les mêmes chiffres.

[illegible] [illegible] [illegible] il y avait là un secret dont il pourrait vraisemblablement tirer parti.

Ces mots : Gilbert Rollin... Champigny, rue Bretigny... Palmyre... Cent cinquante mille francs... sont [illegible] la rue Servan, l'intéressait [illegible] qu'il se plaisait à penser dans sa tête.

Seulement il fallait trouver le mot de cette énigme.

A maintes reprises, profitant des crises de délire, Depréty posa des questions habilement pour les amener [illegible] [illegible] mais ses questions restaient sans réponses et par conséquent sans résultat.

N'importe Depréty croyait avoir la certitude que Servais Duplat avait enfoui des billets de banque et des papiers de valeur, enfermés dans une bouteille à Champigny, sous un figuier, dans un angle du jardin d'une maison portant le numéro 9 de la Bretigny et appartenant à une nommée Palmyre, ou du moins lui ayant appartenu.

C'en était assez pour le bandit.

Assuré de retour en France il trouverait [illegible] moyen de reconnaître une existence nouvelle.

Et voilà pourquoi lorsque Duplat, hors de danger, disait à l'infirmier : — Je voudrais te prouver ma reconnaissance ! — Depréty répondait mentalement : — Ta reconnaissance, il faudra bien que tu me la prouves et tu me la prouveras malgré toi !

L'ancien capitaine de fédérés passa cinq mois à l'hôpital.

Au bout de ce temps, entièrement guéri, mais le bras insensiblement ankylosé, il fut envoyé en convalescence à la presqu'île Ducos, chez un colon agriculteur qui avait demandé à l'administration un homme capable de tenir sa comptabilité.

Il quitta Nouméa après avoir remercié ceux qui l'avait soigné, et en serrant la main Depréty qui touchait au jour de sa libération, et qu'il ne reverrait sans doute jamais.

L'ancien clerc d'avoué était fort attendri des démonstrations d'amitié que lui prodiguait le forçat et il ne manqua pas de lui glisser quelques pièces blanches dans la main en se disant tout bas :

— Ça, c'est de la monnaie des quatorze mille francs que grâce à toi j'irai bientôt chercher au numéro 9 de la rue Bretigny.

L'intention bien arrêtée de Depréty était une fois débarqué en France, de quitter au plus vite la ville qui lui serait assignée comme lieu de résidence et de filer sur Paris, dont les plaisirs l'attiraient et où il se flattait d'ailleurs de pouvoir pêcher en eau trouble en faisant des dupes.

Il comptait bien d'ailleurs se créer une identité nouvelle, solidement établie, qui lui permettrait de dépister les recherches de la police, si elle jugeait à propos d'en faire.

Se créer une identité vierge n'était pas chose précisément facile.

Depréty en cherchait le moyen et ne le trouvait pas, lorsque le hasard lui vint en aide comme par enchantement.

La frégate Le Var venait de mouiller en rade de Nouméa et débarquait [illegible] cent [illegible] personnes, colons libres [illegible] [illegible] [illegible].

La traversée avait été exceptionnellement pénible, et parmi les passagers se trouvaient nombreux étaient atteints de maladies assez graves pour qu'on dût envoyer [illegible] les traverser tout à l'hôpital.

Parmi ces passagers se trouvait un jeune homme de vingt-six ans environ, ayant un peu la même taille, se disant [illegible], se [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] un gros temps avait presque [illegible].

Il fut porté à la salle Sainte-Cécile et il occupa le lit qu'avait occupé Duplat. Gaston Depréty, aidé d'un infirmier sous ses ordres, eut mission de le recevoir du lit de la couchette et de lui donner les premiers soins exigés par la situation que le chirurgien du bord regardait comme désespérée.

Un seul nom avait été crié pris en même temps que les malades, mais sans autres indications que celle relevée sur les registres du bord, c'est-à-dire [illegible] et prénoms et lieux d'embarquement, et passagers libres n'étant point astreints au fournir des renseignements plus complets.

C'était au gouverneur de l'île qu'il appartenait d'en arrivée de demander de nouveaux passeports ou les pièces justificatives de leur identité.

En prenant les vêtements et les effets du nouveau pour les déposer au bureau de la sœur Luce qui se chargeait de les classer et de les enregistrer, Depréty n'oublia pas de fouiller les poches afin d'en retirer les objets de valeur qui pourraient s'y trouver et dont la déclaration devait être faite.

Les objets de valeur étaient une montre d'or avec sa chaîne et un porte-monnaie, contenant environ cinq cents francs plus un porte-feuille bourré de papiers.

Au moment où Depréty s'allait en portefeuille de la poche du veston commandant, un papier en échappa et tomba aux pieds de l'ancien clerc d'avoué qui ramassa du premier coup d'œil une pièce administrative.

Il le ramassa et le déplia.

C'était un port d'armes.

Il lut :

" RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

" Au nom de la Loi.

" Nous préfet du département d'Indre-et-Loire, invitons les autorités civil et militaires à laisser circuler librement, avec un fusil de chasse, sur les terres où il a le droit de chasser, M. le vicomte Georges de Grancey, né à Amboise, à la charge par lui de se conformer aux lois et ordonnances de police concernant la chasse et le port d'armes.

" Le porteur devra justifier du présent permis de port d'armes à toutes réquisitions des maires et adjoints, de la gendarmerie, des gardes champêtres, et de tout autre agent de l'autorité.

" Fait à Tours, 28 août 18[illegible]."

Ce port d'armes était périmé depuis plus de dix mois.

Tandis que Depréty le lisait, une lueur s'allumait dans ses yeux.

La colonne placée à gauche, en marge du permis de chasse, contenait le signalement du vicomte de Grancey.

Voici ce signalement :

Age : 26 ans.

Taille : Un mètre soixante cinq centimètres.

Cheveux. — Châtains.

Front. — Haut.

Sourcils. — Châtains.

Yeux. — Bruns.

Nez. — Droit.

Bouche. — Moyenne.

Menton. — Rond.

Visage. — Allongé.

Teint. — Brun.

Le reste des signes particuliers portait : Néant.

Ce signalement à bien peu de choses près, pouvait passer pour être celui de Depréty.

Le forçat replia le permis et le remit dans le porte-feuille qu'il glissa ensuite dans la poche de son vêtement, avec l'intention parfaitement arrêtée de se l'approprier et d'en tirer le meilleur parti au moment plus important.

Aussitôt qu'il eut terminé ses recherches au moment se présenta.

Le porte-feuille contenait [illegible] [illegible] de la vicomte de Grancey [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], le décès de Paul, vicomte de Grancey [illegible] [illegible] [illegible] de Grancey [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Depréty mit le tout en lieu sûr.

Le lendemain, selon les prédictions du chirurgien de la frégate, Georges de Grancey mourait sans avoir repris connaissance un seul instant, et vingt-quatre heures plus tard son corps était inhumé dans le cimetière de Nouméa.

On eut pour devoir à son acte [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

C'était ainsi que l'administration [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] porte-monnaie trouvés sur le [illegible] à son entrée à l'hôpital.

Gaston Depréty avait fini son temps.

Il fut appelé à la direction du pénitencier.

— Vous êtes soumis à aucune relégation — lui dit-on — vous êtes libre. — Voulez-vous rester à la colonie ?

— Non, monsieur — répondit le jeune homme — je désire être rapatrié.

— Vous êtes pendant vingt ans, soumis à la surveillance de la haute police...

— Je le sais.

— On doit vous assigner un lieu de résidence en France, mais si vous est permis de choisir entre tous ceux que peuvent habiter les libérés.

— Me sera-t-il permis d'aller à Tours ? demanda Depréty.

— Sans doute.

— Eh bien ! veuillez me signer un passeport pour Tours. — J'ai là des parents... C'est auprès d'eux que je me rendrai...

— Revenez demain... — vous toucherez votre masse et on vous remettra le passeport que vous devrez présenter à la préfecture dès votre arrivée à Brest... — Dans trois jours vous vous embarquerez sur le vaisseau La Loire qui appareillera le matin pour retourner en France... Allez.

Depréty se retira.

La masse que touche tout forçat au moment de sa libération représente une partie de l'argent qu'il a gagné pendant son séjour à la Nouvelle-Calédonie, soit en travaillant pour le compte de l'État soit en servant comme domestique chez les colons libres ou libérés, obligés de verser intégralement, et tous par mois à la caisse de l'administration pénitentiaire le prix des salaires convenus et débattus par le directeur.

La moitié de la somme appartient de droit à l'administration.

L'autre part est réservée au condamné travailleur et inscrite à son compte.

La masse de réserve de Depréty s'élevait à la somme de six cent soixante dix-neuf francs.

Il la toucha et on lui remit un passeport lui assignant comme résidence le chef-lieu du département d'Indre-et-Loire — passeport qu'il devait déposer à la préfecture dès son arrivée à Tours.

Gaston Depréty ne faisait plus partie de l'administration pénitentiaire.

Il put alors quitter la livrée des transportés, et s'habiller d'une façon convenable dans un des grands bazars de Nouméa.

Le lendemain le vaisseau La Loire emportait vers la France le forçat libéré.

XIII

Si depuis dix-sept ans Servais Duplat expiait au bagne les crimes qu'il avait commis, depuis dix-sept ans Jeanne Rivat, victime innocente d'une effroyable fatalité, vivait en plutôt végétait dans un asile de fous, la pensée éteinte et, sans se tiré, de ses [illegible] au [illegible] de la vie.

Durant plusieurs années l'abbé d'Arey [illegible] avait cessé de s'occuper de Jeanne espérant toujours que les soins dont on [illegible] l'[illegible] était entourée, que la science qui veillait sans relâche auprès d'elle, parviendraient à triompher du mal, et qu'enfin elle recouvrait la raison.

Chaque année pendant cinq ans, Raymond, s'échappant de sa vie de Paris à Blois où Jeanne avait été transférée, vint alla visiter la malheureuse folle.

Mais, à chaque visite, une déception nouvelle l'attendait, et il revenait le cœur gros.

Les médecins déclaraient la folie inguérissable.

" Jeanne Rivat — disaient-ils — s'éteindra lentement, sans secousse et sans que le moindre lueur, même passagère, se produise dans les ténèbres de son intelligence.

Les visites de Raymond devenaient inutiles.

Il ne les renouvela pas.

Les années passèrent.

Par deux fois les médecins en chef de l'asile où Jeanne était internée changèrent, et le personnel de service lui-même subit bien des modifications.

Vers la fin de 1887 un spécialiste dont la réputation commençait fut nommé par l'Assistance publique médecin en chef de la maison des fous du département de Loir-et-Cher.

Il se nommait le docteur Bordet.

C'était un jeune.

Trente-huit ans à peine, et il n'en était [illegible] à compter les victoires remportées par lui au nom de la science.

On citait de lui des cures merveilleuses.

Il étudiait sans relâches, et cherchait sans cesse.

En prenant possession du poste qui venait de lui être confié, il voulut essayer de se rendre un compte exact des causes ayant déterminé la folie chez les sujets dont il allait tenter la guérison par tous les moyens.

D'abord il consulta les rapports des médecins qui l'avaient précédé dans l'établissement y pris des notes et commença l'étude minutieuse de chaque cas, en visitant chaque malade ses notes à la main.

Jeanne Rivat était la plus ancienne pensionnaire de la maison.

Le nombre d'années passées par elle dans la maison frappa le jeune directeur.

— Folle depuis dix-sept ans — se dit-il — et vivante encore !... voilà une de [illegible] [illegible] qui surprises ! — Ordinairement la durée la plus longue de la vie pour un fou ne dépasse pas dix ans à partir du jour où le cerveau a été atteint. — C'est cette femme que je verrai la première...

Il sonna.

La porte de son cabinet s'ouvrit et un employé de l'asile en franchit le seuil.

— Priez M. Verdier de vouloir bien venir me trouver ici — lui dit le docteur.

M. Verdier était un médecin adjoint depuis longtemps déjà attaché à la maison d'aliénés.

Sans retard, il se rendit à l'appel de son chef.

— Mon cher confrère — lui dit ce dernier — j'ai terminé l'étude des dossiers concernant les malades en traitement ici. — J'ai pris des notes sur chacun d'eux et je vais commencer des expériences à la [illegible] de nos pauvres folles, mais je dérogerai pour cette fois aux habitudes hospitalières... C'est dans mon cabinet que je passerai l'examen de chaque aliénée pouvant y être conduite... — J'aurai sous les yeux mes notes et si les dossiers contenant les rapports de mes prédécesseurs, pour me guider au cas où la mémoire viendrait à vous faire défaut...

— Je suis à vos ordres, monsieur... — répondit le médecin adjoint.

— Nous commencerons par Jeanne Rivat.

— Jeanne Rivat. — Première section. — Atteinte légère de la [illegible] avec quelques crises d'excès. — Inguérissable.

— En êtes-vous certain ?

— Je crois l'être. — Voilà dix-sept ans que cette femme est à l'asile, après avoir subi à l'hospice de la Pitié deux opérations pratiquées par un prince de la science. Ta lui-même déclarée incurable... — De là, ma ferme croyance qu'aucune modification de son état n'est possible... — Il y a paralysie complète du cerveau.

— Nous verrons.

Le médecin adjoint s'inclina sans répondre, mais en dissimulant un sourire quelque peu ironique.

Le doute exprimé par son chef lui paraissait absurde.

Le docteur Bordet reprit :

— Veuillez donner l'ordre à l'infirmière de service d'amener dans mon cabinet Jeanne Rivat.

L'hospice des aliénés de Blois, indépendant de l'hôpital général et entièrement sous la surveillance de l'Assistance publique, se trouve situé hors de la ville sur la route de Vendôme.

Son aspect n'offre rien d'attristant pour les yeux — au contraire.

Les bâtiments réservés aux folles sont entourés de grands arbres, de pelouses sur lesquelles se détachent de larges corbeilles garnies d'arbustes aux feuillages persistants et entourées de fleurs.

L'asile ne contient que de soixante lits [illegible] [illegible] [illegible] soixante, mais [illegible] [illegible] en cellules, soit en dortoirs, [illegible] [illegible] [illegible].

Les dortoirs, au nombre de quatre, sont réservés aux aliénées atteintes de folie douce.

Les chambres isolées se rattachent à l'infirmerie et ne doivent être occupées que par les folles soumises à un régime rigoureux.

Les cellules sont destinées aux malheureuses créatures atteintes de folie furieuse.

Tout le service des malades est fait par des femmes.

Des infirmiers, en très petit nombre, sont employés aux gros ouvrages, aux travaux les plus durs.

Les infirmières sont presque toutes jeunes, surtout celles employées au service des chambres isolées et de l'infirmerie.

Les plus âgées se partagent le service des cellules et des dortoirs.

Une infirmière en chef surveille tout ce personnel féminin qui ne compte pas moins de vingt-quatre personnes.

Ce personnel est entièrement choisi par l'Assistance publique, et de préférence elle emploie des jeunes filles qui dès leur bas âge ont été confiées à ses soins, soit comme enfants trouvées ou assistées, soit comme orphelines de parents pauvres.

Les bâtiments affectés à la direction, au médecin en chef, au médecin adjoint et à l'économe, sont en dehors des constructions destinées aux malades mais où se trouve la pharmacie pour la facilité et la rapidité du service.

Le cabinet du médecin en chef occupe avec les bureaux du directeur et de l'économe tout le rez-de-chaussée du bâtiment réservé à l'administration et aux logements des chefs de service ; — à ce bâtiment est annexée une grande pièce avec l'une entrée par [illegible] sur les jardins.

Jeanne occupa [illegible] le docteur dans le Marie, l'a[illegible] destinée aux folles douces.

L'infirmière [illegible] de la surveillance de ce docteur [illegible] jeune fille de dix-[illegible] ans, dont [illegible] attirait à première vue [illegible].

Grande et [illegible] [illegible] belle cette jeune fille [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] par [illegible] [illegible] [illegible] un visage [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] triste et [illegible].

En [illegible] [illegible] fine, ses [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] tout d'abord un [illegible].

Elle s'appelait [illegible].

A ce nom [illegible] ne se joignait aucun [illegible].

C'était une [illegible] élevée par l'Assistance publique.

Depuis trois [illegible] elle était [illegible] attachée à [illegible] infirmière.

Rose avait [illegible] Jeanne Rivat [illegible] l'ordre de remplir [illegible] nouveau [illegible].

Combien [illegible] la pauvre Jeanne ! [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible]

Son visage [illegible] aux traits tirés [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible]

Rose, dès [illegible] à l'asile, s'était pris d'affection pour Jeanne Rivat, se sentant attirée [illegible] par une sympathie irrésistible.

Jeanne paraissait [illegible].

[illegible]

Rose était [illegible] [illegible] la surveillance et à ses soins [illegible] [illegible].

Jeanne, de [illegible], éprouvait une tendresse [illegible] mais profonde pour la belle enfant [illegible] l'entourait d'une [illegible].

Quand Rose [illegible] auprès d'elle [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Rose, en lui [illegible] avait pris l'habitude de l'appeler [illegible] Jeanne.

Ces deux [illegible], chaque fois que la jeune [illegible] les prononçait [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] le visage [illegible] [illegible] la main de Rose [illegible] [illegible] [illegible].

Parfois même l'infirmière voyait une larme [illegible] la joue pâlie de Jeanne Rivat.

Comment [illegible] que la présence de Rose [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

La science ne [illegible] pas pu.

Dès que la [illegible] l'ordre de conduire Jeanne [illegible] cabinet du médecin en chef, elle [illegible] la main et lui dit de sa voix [illegible] :

— Maman Jeanne [illegible] il faut venir avec moi.

La voix de [illegible] sur le seuil de son lit, [illegible] et suivit la jeune infirmière qui [illegible] le bras.

On était à la [illegible] mois de mars.

Avril, le [illegible] renouveau, allait commencer.

Les marronniers [illegible] sycomores et certains arbustes [illegible] à bourgeonner.

Le soleil resplendissait dans un ciel sans nuages. — Les [illegible] faisait poindre au moment de [illegible] les boutons qui devaient [illegible] et parfumer l'atmosphère [illegible] senteurs printanières. — Les [illegible] et les violettes fleurissaient.

Jeanne voulut s'arrêter en traversant le jardin.

Mais Rose l'entraîna en lui disant :

— Ce n'est pas le moment, [illegible] ne le faut pas, maman Jeanne [illegible] tard, on reviendra...

La folle se [illegible].

Toutes deux arrivèrent à la porte du cabinet du docteur [illegible].

Le garçon de [illegible] leur ouvrit cette porte.

Elles entrèrent.

Le médecin en chef jeta d'abord un regard sur la jeune [illegible] [illegible] et ne put réprimer un mouvement d'admiration en la voyant.

La beauté si [illegible] et si sympathique de Rose le frappa.

Un visage de [illegible] fille ses yeux se portèrent sur [illegible] folle.

[illegible]

La vue en [illegible] une pitié de [illegible], à côté de la [illegible] que lorsque le [illegible] la pensée est [illegible] sinistre et lamentable.

Le médecin s'approcha vers la malade et la regardait [illegible] surprise [illegible].

Il fut frappé de [illegible] changement [illegible] l'expression de [illegible] d'abord [illegible] qui devenait [illegible].

A CONTINUER

La Salsepareille d'Ayer arrête les décharges dégoûtantes des catarrhes scrofuleux, et [illegible] la maladie.

VENTE DE

Manteaux et Fourrures

Faite par les Procureurs

$25,000 de Manteaux, Fourrures, Négligés, Imperméables, Foulards et Corsages doivent être écoulés sans retard et ns égards aux prix, pour le bénéfice des créanciers. Ces marchandises seront vendues à **N'IMPORTE QUELS P**RIX, **CAR NOUS AVONS BESOIN D'ARGENT.—THOMAS F. DOHERTY, PROCUREUR, BOSTON, MASS.**

Voici quelques marchés pour le Public :

100 Jackets se vendant autrefois $8.50 et $10 maintenant pour **$2.65**

100 Jackets qu'on vendait $9 et $10 aujourd'hui pour **$3.98**

100 Jackets se vendant autrefois $10 50 et $11 maintenant pour **$5.45**

100 Jackets se vendant $12 et $12.50 autrefois, aujourd'hui pour **$6.49**

100 Jackets que nous vendions $14 50 et $15 aujourd'hui, **7.49**

100 Jackets se vendant autrefois $18 et $20, maintenant pour **$9.98**

25 Collerettes Coney noir, 30 pouces, autrefois $11, maintenant pour **$4.98**

16 Collerettes, seal électrique, longueur 30 pouces, de $20, à présent pour **$9.98**

6 Collerettes d'astrakan, longueur 30 pouces de $30, maintenant pour **14.49**

25 Manchons valant 75 cts pour **15 s**
25 Manchons de $5 pour $1.98.
25 Manchons de $4 pour 1.49
Les Foulards sont donnés presque pour **n.**
Vêtement d'enfants pour
98c., $1.49, 1.98, 2.49, $2 3

Négligés, 69 cts. Corsages, $2.98.
Imperméables, $2.98, $3.49 et $4.98.

THE FAIR

77-79 rue Lisbon Lewiston Maine
Au-dessous du Music Hall.

Ouragan a Montreal

Clochers et toits de maison renversés

POTEAUX TELEGRAPHIQUES HORS DE SERVICE

Vitesse du vent, 75 milles à l'heure

Une tempête comme nous n'en avons peut-être jamais eue à pareille date a passé sur Montreal, mardi.

L'ouragan, car c'en était un véritable, a causé des pertes matérielles considérables. Heureusement, il n'y a pas eu de pertes de vie, bien que les passants fussent exposés à tout instant à recevoir sur la tête des tuiles ou des projectiles quelconques. La circulation était réellement dangereuse. La température, au grand étonnement de tous, était depuis quelques jours d'une douceur extrême, tellement qu'on se serait cru à la fin du printemps. Or, vers 6 heures, hier, la pluie a commencé à tomber et, en peu de temps des ruisseaux d'eau coulaient le long des trottoirs et dans les rues, les bouches d'égouts suffisant à peine à les recevoir.

Le vent s'est aussi élevé par degré et bientôt il souffla en tempête, balayant tout sur son passage.

A 6 heures, ce matin, il avait atteint une vélocité de 75 milles à l'heure. A certains moments, comme il souffrait par raffales il a eu une vitesse de 100 milles à l'heure. Ce serait à demi mal s'il n'y avait eu que des chapeaux enlevés, mais il a causé beaucoup de pertes matérielles, mettant la population dans des transes continuelles.

Voici en substance le résumé des dégâts et accidents connus jusqu'ici

La voiture de M. Hickey, No 1056 rue St-Jacques passait, ce matin, au coin des rues St-Denis et Craig, conduite par un jeune homme lorsqu'elle a été renversée par un tourbillon de vent. Le garçon en tombant sur l'asphalte s'est infligé une blessure au genou et n'a pu se relever. Des passants l'ont replacé dans sa voiture et il a pu se rendre seul chez lui.

La circulation des tramways de la rue Notre-Dame a été interrompue depuis neuf heures jusqu'à dix heures et demie, par suite de fils qui se sont rompus dans le voisinage de la rue McGill.

Coin des rues Albert et Notre-Dame, carré Chabouiller, une bâtisse s'est écroulée.

Le patinoir nouvellement construit, à l'angle des rues St-Urbain et Duluth, et qui s'est déjà écroulé il y a quelque temps, a subi des dommages considérables par le vent. Une grande quantité de planches a été arrachée de la construction qui menace de s'effondrer encore une fois.

Ce matin, vers 10 heures 30, M. Elééar Massicotte, voyageur de commerce, passait en voiture avec son père, M. O. H. Massicotte, dans la rue Grothé. Le vent fit détacher d'une cheminée d'une propriété appartenant au Dr Piché, un large morceau de fer qui tomba en plein sur le tête du cheval de M. Massicotte.

La pauvre bête fut étendue raide morte dans la rue. C'était un cheval évalué à plus de $300.

Le toit de la station des pompes, à l'angle des rues Ontario et des Allemands, a été enlevé complètement et jeté dans la cour. Heureusement, aucun pompier n'a été blessé. La femme du capitaine Pelletier, qui était malade, a reçu un choc nerveux si violent lors de l'accident, que l'on craint pour ses jours.

La clôture du parc Mont-Royal a été renversée en entier.

La cheminée de l'ancien incinérateur Mann, sur le chemin Papineau a été démolie.

Une partie de la toiture du couvent des Sœurs de Ste-Croix, rue Mont-Royal, a été enlevée.

A Ste-Cunégonde, la tourelle surplombant le pignon gauche de l'arrière de l'église, a été renversée par le vent. Les débris gisent en travers la rue Vinet, barrant complètement le passage. Cette masse comparativement énorme, tombant d'une hauteur de 75 pieds, a causé un terrible fracas dans sa chute.

La cheminée en brique de la Davidson Manufacturing Co., coin des rues Albert et Vinit, a été renversée.

Des planches recouvertes en tôle ont été enlevées de la toiture de la maison formant l'encoignure des rues Vinet et Richelieu.

A St-Gabriel, une des tourelles de l'église a été renversée sur le toit de l'édifice.

A St-Henri, sur le terrain de la succession Brown, longeant la rue St-Jacques, deux étables géantes ont été déracinées, par la bourasque, et les clôtures du côté opposé à ces terrains ont eu leurs planches arrachées et projetées au loin.

Sur la rue McGill, sept poteaux télégraphique ont été brisés et renversés, entre les rues Notre-Dame et Wellington. Ce qui a interrompu la circulation des chars électriques de cette rue et de la rue Notre-Dame durant toute l'avant-midi.

Il y a eu panique à plusieurs reprises et un grand nombre de chevaux ont pris le mors aux dents.

Sur la rue Wolfe, les maisons placées entre les numéros 545 et 559, ont eu leur couverture enlevée et rejetée en arrière sur les hangars et les galeries.

Une autre maison de la même rue, au coin de la rue Ontario, a été endommagée considérablement. L'un des pignons est complètement démoli. La cheminée de la résidence de M. Godette, boulanger, No 568 rue Amherst, a été également démolie par le vent.

La cheminée de la résidence privée du chef Benoit a été sérieusement ébranlée et elle est toute lézardée.

La plupart des poteaux des compagnie de lumière électrique sont renversés, ainsi qu'un grand nombre de poteaux de téléphone, etc. Plus moyen de téléphoner ou de télégraphier en bien des endroits.

La plupart des circuits du département des alarmes sont interrompus ou brisés, de sorte qu'en cas de feu, il serait impossible de communiquer avec les stations des pompes.

Le chef Benoit a fait pour le mieux dans les circonstances et il a ordonné à tous les sous-chefs ce matin de faire la patrouille dans les rues de leurs districts, pour être prêts à courir au feu si un incendie se déclarait, ou qu'ils ne pourraient être appelés par les boîtes des alarmes.

En un mot, partout, dans toutes les rues de la ville, on a à enregistrer quelqu'accident.

Le service téléphonique est interrompu presque complètement. Il en est de même du service de la lumière électrique.

Un élévateur, près du pont Wellington a été renversé et ses débris s'en sont à la dérive dans le canal.

Les clôtures sont rasées un peu partout.

Au coin des rues St-Laurent et Ontario, des enfants ont failli être ensevelis sous les débris de la clôture placée du côté ouest.

On dit qu'un corbillard se rendant au cimetière a été renversé et que le cercueil du défunt a roulé dans le chemin. Une partie du toit de la station des pompes No 2 a été enlevée.

Sur la rue des Inspecteurs une cheminée s'est effondrée. Une des grandes glaces de la succursale de la banque de Québec, (anciennement Banque du Peuple) coin des rues Ste-Catherine et St-André, a été brisée.

Sur la rue Craig, entre les rues Amherst et Jacques-Cartier, un pignon de maison en brique s'est effondré ; personne, heureusement n'a été blessé.

Sur la rue St-Urbain, 15 poteaux de télégraphe ont été brisés à la file.

A l'angle des rues St-Laurent et et Rachel, la grande glace d'une épicerie a été brisée.

La toiture d'une maison en face du marché St-Jean-Baptiste a été enlevée.

La grande clôture du terrain vague entre les rues Ontario et Sherbrooke a été renversée.

Sur la rue St Urbain, entre les rues Prince Arthur et Gaillbault, un arbre énorme a été brisé et il barre maintenant la rue, empêchant les voitures de passer.

Sur la rue de l'hôpital, une bourrasque a renversé la voiture de Jos. Fortier, marchand de papeterie, rue St Jacques, et le conducteur de la voiture a été grièvement blessé.

L'astrologie est-elle une blague ?

Ta dis que des milliers de personnes croient fermement à l'astrologie. Il y en a dix mille qui n'y croient pas et qui en rient.

Les croyants l'ont essayée, mais non les incrédules. Le grand intérêt qu'on a porté à cette science a induit l'Anglore Chemical Co. de Boston, à consacrer une grande partie de leur feuilletons à douze horoscopes représentant les douze périodes de l'année, en donnant les dates chanceuses et malheureuses de ceux qui naissent dans chaque période. Ces horoscopes ont été composés par un des plus éminents astrologues du monde. La compagnie ne refuse ni ne refuse ce qu'on dit de l'astrologie, mais elle dit que si nos lecteurs lui envoient leurs adresses avec un timbre de 2c, elle leur enverra une copie de ce petit livre d'information.

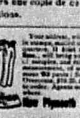

Your mirror, with six gross of mixed, sent to our Head-quarters, 11 Eliot St., Boston, Mass., will bring you a full line of assortment, and then for each transaction, of our parts to-gether, $12.00; purchase, $24.00; and up. Cut Mirrors. Agents wanted everywhere.

New Plymouth Rock Co.

Everyone who reads or listens sends over with a friend a note having received 11 Eliot St., Boston, Mass., as I am sure everyone can make close acquaintance the advantages of signing up your purchase of goods from whom I have found quality goods and purchase of $2 worth of goods, $12.00; purchase, $24.00 or upward. Trade letter not transmissible. Or, enclosing five cents your trader for price.

N.B. FLY MOTH EIL ROCK CO., Boston, Mass.

Chaussures

—AU—

City Bo

AND SHOE STORE

156 rue Lisbon

A cet établissement vous tr
l'assortiment de chaussures le pl
plet des deux villes à des prix
toute compétition.
Chaussures pour hommes.
Chaussures pour garçons.
Obus curve pour dames.
Chaussures pour demoiselles.
Chaussures pour enfants.
A l'enseigne de l'Etoile d'or
Porte voisine du Magasin Ri

H. HUOT, 156 RUE LI

Porte voisine du Magasin R
A l'enseigne de l'Etoile d'Or.—C
MM. U. Dionne et Z. Huot

AU MAGASIN DE

BIJOUTERI

EN GROS ET EN DETA

LE SEUL MAGASIN CANA DE CE GENRE

Nous avons toujours la plu de Gages et d'Al ments de l'Est ses les prix suivants :
Montres en argent plaqué $6 et plus
Montres en or 9 carat, $6 et plus
Horloges de $8 50 pour $6 50
Horloges de $6 pour $3.50
Pianos à vendre de $3 50 pour $1.85
Crucifix plaqués en or, 50c
Lunettes en or de $6 pour $4
Autres Lunettes en argent, 25c
Montres pour dames, 15 carats, massives en or, garantie pour 20 ans seulement, pour $16
Montres en or, garanties pour ans, $14
Montres en or solide pour dame
Boucles d'oreilles par or, $1 et
Dorure pour cadres, meubles, dessins, etc., 15c, 25c et 50c la feuille.
Examen gratuit des yeux.
Pianos à vendre ou à louer à de conditions.
Réparations de Montres, Jonc logues, Chaînes et tout ce qu ce peuvent rien par ailleurs. Satisfaction garantie.

T. N. Gagné, 273 rue Lewis

Les personnes qui demeurent hors de la ville sont priées d'e leurs commandes par la route, ne peuvent rien par ailleurs commissionner d'autres personn